



* Conditions appliquées.
Jusqu'au 31 Dec.2024.



RENTREE SCOLAIRE
**MA BANQUE
S'OCCUPE DE TOUT.**

Profitez du crédit scolaire CCA-Bank
jusqu'à **10 000 000 FCFA**



400F.CFA **ECONOMatin**

Economie & Finances



Lire
L'hebdo de la bourse
par Financia Capital
P.3

N° 00731 du Mercredi 21 Août 2024 ☎ 222 208 927 // Directeur de Publication: Emile Fidieck // ☎ +237 695 484 736 / 666 379 822 // 📍 Rue CEPER, entrée Parck Kyriakides - Yaoundé

GOVERNANCE

Qui est **Manuel Osa Nsue Nsua**, le nouveau Premier ministre de Guinée équatoriale ?



Nommé par le président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo pour succéder à un gouvernement jugé inefficace, Manuel Osa Nsue Nsua est doté d'une expertise solide en gestion financière. Portrait. **P.9**

GUINÉE EQUATORIALE

Le gouvernement ressuscite le projet de raffinerie à système modulaire à Punta Europa **P.7**

COMMERCE EXTERIEUR

L'excédent commercial du Cameroun vis-à-vis de l'UE chute de **500 milliards** en 2023 **P.9**

EAU POTABLE

Après plusieurs reports, le Cameroun met en service le **Paepys** lancé en 2016



Lancée depuis 2016 et réalisée par l'entreprise chinoise Sinomach, cette infrastructure entend combler dès sa phase initiale, le déficit en eau potable qui jusque-là était estimé à 75 000 m³ d'eau/jour et fournir un excédent de 225 000 m³/j à Yaoundé et ses environs. **P.8**

ECHANGES COMMERCIAUX

Les inquiétudes du Cameroun face à l'accord commercial avec le Royaume-Uni



Le ministre camerounais de l'Economie a exposé les préoccupations du gouvernement concernant la nouvelle législation forestière britannique et le sort de la banane produite localement dans un contexte de libre-échange et d'accords de partenariat globaux conclus entre le Royaume-Uni et d'autres partenaires commerciaux dans

le reste du monde. Des pactes commerciaux à même de déséquilibrer et de déstabiliser les attentes que le pays fonde sur cet APE dont le comité de suivi est réuni à Yaoundé depuis le 20 août 2024 à l'effet de statuer sur la manière de booster les échanges entre les deux pays. **P.10**

COTON TCHAD SN, SODECOTON, ONC

Prévisions **optimistes** pour les entreprises cotonnières de la Cematic au 3e trimestre 2024

Au Tchad, au Cameroun et en RCA, la production de coton est annoncée à la hausse entre juillet et septembre 2024, malgré la cherté des engrais. L'augmentation des surfaces cultivables et la ré-

duction des exportations frauduleuses sont également évoquées dans un document prévisionnel de la banque centrale des Etats de la Cematic, pour justifier l'embellie projetée. **P.9**

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Le total bilan des banques atteint **435 milliards Fcfa** à fin mai 2024

En effet, les indicateurs financiers actualisés du système bancaire du pays, composé de BGFI, Banque populaire maroco-centrafricaine (BPMC), Eco-bank et Banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce (BSIC) affichent une tendance haussière, avec une croissance soutenue du total bilan et des dépôts de la clientèle. Le total bilan des banques centrafricaines a atteint 435 milliards Fcfa à fin mai 2024, soit une hausse de près de 30% par rapport à la même période il y a un an. Ceci traduit clairement une amélioration de la confiance des ménages et des agents économiques à l'égard du système bancaire national. En rappel, dans la toute première notation souveraine de la République centrafricaine publiée en avril dernier, Bloomfield Investment notait déjà qu'entre les mois d'avril 2021 et d'avril 2023, le secteur bancaire centrafricain avait enregistré une bonne dynamique, en dépit des différentes crises connues par le pays depuis 2014. **P.5**

TÉLÉCOMMUNICATIONS

MTN Cameroon réalise **181 milliards FCFA** de chiffre d'affaires, tiré par les services internet et fintech



Entre janvier et juin 2024, MTN Cameroon a enregistré un chiffre d'affaires de 181 milliards de FCFA, d'après les données financières communiquées par l'entreprise. Cette performance correspond à une hausse de 16 % par rapport à la même période en 2023. Sur le marché camerounais, MTN demeure un acteur majeur, étant le deuxième plus grand marché de la zone franc CFA après la Côte d'Ivoire (avec 17 millions d'abonnés contre 12 millions pour le Cameroun). **P.6**

FOCUS

Malgré une hausse de production de poisson de 4%, le Cameroun accuse un déficit de 75 000 tonnes sur la quantité ciblée en 2023

Au cours de l'année 2023, le Cameroun a produit 241 561 tonnes de poissons contre 233 126 tonnes un an plutôt. Malgré une hausse de 8 435 tonnes (+4%) en glissement annuel, ce chiffre est resté inférieur à la demande projetée à 316 500 tonnes au cours de l'année dernière selon les objectifs de la Stratégie nationale de développement (SND 30) repris par le rapport sur la « Situation de la production et des importations du sous-secteur l'élevage, pêche et industries animales ». Entre la production halieutique atteinte et l'objectif escompté, il s'observe un déficit de 74 939 tonnes soit un taux de réalisation de 76%. Un gap qui a été comblé par les importations ressorties à 234 588 tonnes (soit plus de 3 fois le déficit accusé, Ndlr) pour une valeur de 182,5 milliards de Fcfa.

Quatre régions en chute de production

La progression timide de la production pourrait se justifier par la contreperformance qu'ont affichée 04 régions sur les 10 que compte ce pays de la Cemac. Il s'agit principalement de la région de l'Est dont la production a chuté de plus de la moitié passant de 2 655 tonnes de poissons en 2022 à 1 204 tonnes de poissons en 2023 (-55%). Celle de l'Ouest est ressortie 1 169 tonnes (-42%), le Nord-Ouest avec 7 805 tonnes (-3%). Premier producteur, la région du Sud-Ouest fléchit de 1% pour s'établir à 99 962 tonnes. Par contre, le Littoral a connu une embellie avec 77 653 tonnes de poissons produites (+4%), le Sud, 33 686 tonnes (+14%) ou encore le Nord qui a réalisé 9 675 tonnes (+15%).

La pêche industrielle encore à la traîne

Selon le rapport actualisé du Minépi, la pêche industrielle ne contribue qu'à hauteur de 8% de la production contre 76% pour la pêche artisanale maritime, 11% de la pêche continentale et 5% en ce qui concerne l'aquaculture. Pour inverser la tendance, le Cameroun pourrait par exemple compter sur le Plan intégré d'import-substitution agropastoral et halieutique (Piisah) 2024-2026 ou encore, le projet d'appui stratégique aux investissements privés dans les sous-secteur industriels moteurs de la SND 30 ; partie intégrante du Programme d'impulsion initial (P2I) de la SND 30 dont la mise en œuvre permettrait d'après le ministère de l'Economie, de

booster la transformation industrielle, gage de croissance économique visée à 8% à l'horizon 2030 contre 4,1% à date.

Réduire à 15% son niveau de dépendance aux importations

Même si le pays n'a pas atteint ses objectifs de production de poissons pour 2023, il convient tout de même de relever que son taux de dépendance aux importations s'est amélioré passant de 51% en 2022 à 49% en 2023 (-2%). « 51% des approvisionnement intérieurs disponibles de poissons proviennent de la production nationale », rassure le ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales. Et d'ici 2025, le Cameroun envisage réduire à 15%, son niveau de dépendance aux importations. C'est ce que révèle le Plan intégré d'import-substitution agropastoral et halieutique (Piisah) 2024-2026. En effet, les données compilées par l'Institut national de la statistique (INS) renseignent que le pays a dépensé 761,2 milliards de Fcfa pour importer 1 043 916 tonnes de poissons de mer congelés entre 2018-2022 (5 ans). Le pic a été atteint en 2022 avec 241 933 tonnes de poissons achetées à hauteur de 202,6 milliards de Fcfa (+27,5%), soit 4,1% des importations globales du pays, évaluées cette année à 4 911,3 milliards de Fcfa (+27%). La première économie de la Cemac veut ainsi régresser de 15% ses importations de ce produit de grande consommation afin de contribuer à relever la balance commerciale restée déficitaire depuis plus de 5 ans (-545,5 milliards de Fcfa au 3e trimestre 2023 d'après l'INS). Toutefois, parvenir à un tel résultat nécessite l'implémentation d'importantes réformes structurelles et des actions spécifiques, avoue le Piisah publié par le ministère de l'Economie. Aux rangs de ces innovations à mettre en place, l'on retient notamment : « la révision des textes législatifs et réglementaires régissant la pratique de l'aquaculture et de la pêche au Cameroun ; la construction des infrastructures de conservation et de stockage et l'acquisition des infrastructures de transport des produits halieutiques entre autres », lit-on dans le document servant de plan de relance des filières agropastorales au Cameroun.

381,4 milliards de Fcfa

Importations

Selon les données de l'Institut national de la statistique (INS), les dépenses d'importations en provenance de la France se sont élevées à 381,4 milliards de Fcfa en 2023, en baisse de 5,6% par rapport à l'année 2022. Les principaux produits importés sont les métaux (13,1%), le super carburant (11,1%), le malt non torréfié (7,8%), les médicaments (7,5%) et le Gazole (2,2%). D'après l'INS, la balance commerciale avec la France est déficitaire de 13,1 milliards de Fcfa après un déficit de 58,6 milliards de Fcfa enregistré en 2022, soit un amoindrissement de 77,6% par rapport à 2022 favorisé par une hausse de 6,5% des recettes d'exportation à 368,3 milliards de Fcfa constituées essentiellement de gaz naturel liquéfié (47,6%) et d'huiles brutes de pétroles (23,6%).

379 milliards de Fcfa

Recettes d'exportations

En 2023, les recettes d'exportations des produits camerounais vers les autres pays africains se sont chiffrées à 379 milliards de Fcfa, en hausse de 10,6% par rapport à l'année 2022. Selon les données de l'INS, le Tchad est le premier client africain du Cameroun en 2023 avec 39,3% de parts de marché suivi par l'Afrique du Sud (12,6%), le Nigeria (10,4%) et la République Centrafricaine (9,0%). Dans la même dynamique on relève une baisse de 20,7% des dépenses d'importations des produits originaire des autres pays africains en 2023, soit 476,2 milliards contre 600,6 milliards de Fcfa un an plus tôt. Le premier fournisseur africain du Cameroun a été la Côte d'Ivoire (15,9%), suivie par le Maroc (9,9%), l'Afrique du Sud (9,7%), l'Égypte (9,6%) et le Nigeria (8,3%).

VISAGE

Michelle Julie Nguéma : première Camerounaise lauréate de l'ENDC en France



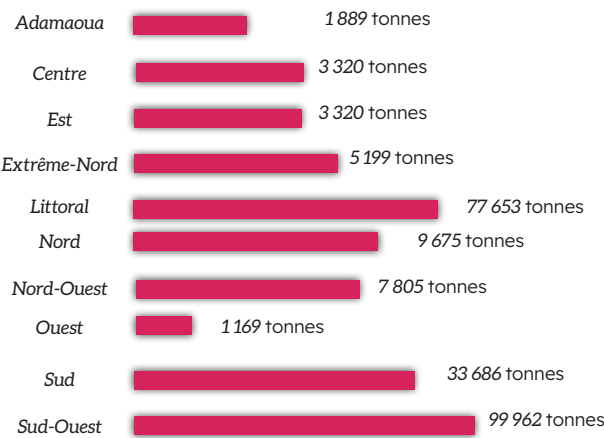
La Camerounaise Michelle Julie Nguema est la première lauréate de l'Ecole nationale des Directeurs de Cabinet (ENDC) de Paris en France. La Directrice générale du cabinet au Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale

GRAPHIQUE

Production halieutique : le Sud-Ouest a contribué à hauteur de 41,4% en 2023

Au courant de l'année 2023, la production halieutique a connu une hausse de 4% comparativement à celle de 2022, passant de 233 126 tonnes à 241 561 tonnes. Cette augmentation est principalement portée par la pêche industrielle et l'aquaculture qui ont respectivement augmenté de 49% et de 28% en 2023. D'après le ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales (Minépi). La production est davantage tirée par la région du Sud-Ouest qui contribue à hauteur de 99 962 tonnes de poissons soit 41,4%. Elle est suivie du Littoral avec 77 653 tonnes de poissons.

Distribution par région de la production halieutique en 2023



Source : Minépi

IMAGE

Région de l'Ouest : le visage pâle de Magba après les affrontements communautaires



Des débris de planches au milieu des cendres quadrillent des formes de maisons d'habitation et boutiques, des caisses et étales de commerce à moitié calcinées, des rues jonchées de détritus de pierres, cailloux, lattes, etc. C'est le visage qu'affiche certains coins de la ville de Magba, commune

du département du Noun dans la région de l'Ouest, plusieurs jours après des affrontements mortels entre les communautés Bamoun et

Tikar ayant fait trois morts, le 08 août dernier. Selon le gouverneur de la région de l'Ouest, les populations ont repris leurs activités, après une concertation avec les représentants des deux communautés. Mais les impacts restent visibles sur la chaussée. Sur les raisons de cette escalade de la violence, le gouverneur Awa Fonka Augustine a indiqué que « les Tikar n'ont pas vu de bon œil la programmation des activités du Nguon à Magba, compte tenu du fait qu'il y a des antécédents historiques en rapport avec cette célébration culturelle dans cette localité.



Edité : par EICI Sarl,

Siège : Rue CEPER, entrée BP Parc Kyriakides

Tel : 35521 Yaoundé

: 22 22 08 927/ 695 48 47
36/ 693 98 28 36

Email : contact@ecomatin.net

Directeur de Publication

Emile Fiediek

Conseiller du Directeur de Publication

Conseiller financier : Florian Mpeck ;

Conseiller: Nasser Ngoume

Coordonnateur de la rédaction: Amina Malloum

Rédaction Yaoundé :

Tel : 6 93 98 28 36 / 697 80 63 37

Rédaction

Cindy Mbala Betine;

Marius Zogo;

Jean Omer Eyango

Réné Ombala

Benedicte Ngono

Mairamou Abdou;

Simon Pierre Mbarga

Vicky Bagal

Arthur Wandji

Albert Amougou

Production et routage

Fabrice Youmbi

Département commercial et Marketing

Yaoundé: Tel : 6 93 57 82 35

Douala : Tel : 679 73 80 48

Infographie et Maquette

Nang - Mbi Papin Loic



Marché Actions : BVMAC-AS : 959,40 +0,00%

Titres	Dern. Cours	Variation 1 mois	PER
SCG-Ré	21 500	+2,38%	19,66x
BANGE	207 300	+0,02%	25,81x
SAFACAM	26 500	+0,00%	53,73x
SEMC	47 000	+0,00%	9,01x
LA REGIONALE BANK	42 500	-0,20%	36,41x
SOCAPALM	46 500	-6,06%	17,83x

Marché Obligataire : -0,33% (FCFA 1235 Mds).

Type d'obligations	Titres	Nominal au 21/08/2024	Cours (%)	Taux d'intérêt
OBLIGATIONS D'ETATS	EOG.05 - 19/24	2 500	100,00	6,25%
	EOCG.02 - 21/26	6 667	95,00	6,25%
	EOG.06 - 21/26	5 000	99,50	6,00%
	ECMR.06 - 22/29	10 000	100,00	6,25%
	EOG.07 - 22/28	10 000	100,00	6,25%
	EOTD.01 - 22/27	7 500	100,00	6,50%
	ECMR.07 - 23/26	10 000	100,00	5,80%
	ECMR.08 - 23/27	10 000	100,00	6,00%
	ECMR.09 - 23/29	10 000	100,00	6,75%
	ECMR.10 - 23/31	10 000	100,00	7,25%
OBLIGATIONS REGIONALES	EOBD.01 - 20/27	8 000	100,00	5,45%
	EOBD.02 - 21/28	10 000	100,00	5,60%
	EOBD.03 - 22/29	10 000	99,95	6,00%
	EOBD.04 - 24/31	10 000	100,00	6,20%
	EOBD.05 - 24/29	10 000	100,00	5,95%
	EOBD.06 - 24/27	10 000	100,00	4,70%
OBLIGATIONS PRIVÉES	ALIOS.02 - 21/25	2 857,14	100,00	5,40%
	ALIOS03 - 23/28	10 000	100,00	6,50%
	ALIOS04 - 23/26	10 000	100,00	6,00%

Devises

Devises/XAF	09/08/2024	16/08/2024	Variation
ZAR	32,77	33,27	+1,53%
CAD	437,39	434,97	-0,55%
USD	600,69	596,46	-0,70%
GBP	776,20	769,57	-0,85%
YEN	4,09	4,02	-1,64%

Matières premières

Cours des matières premières	16/08/2024	Variation
Brent (USD per barrel)	79,68	+3,80%
Caoutchouc (USD per kg)	176,80	+1,20%
Bois (USD per 1.000 board-feet)	530,50	+0,86%
Huile de palme (USD per ton)	873,74	+0,50%
Fer (USD per dry metric ton)	97,81	-3,41%
Cacao (USD per ton)	8 225,16	-9,72%

Comprendre : Dividend yield

Le *dividend yield* (rendement du dividende) est un indicateur qui mesure le rapport entre le dividende annuel distribué par une entreprise et le prix de son action. Il est essentiel pour les investisseurs recherchant un revenu régulier, car il reflète le rendement qu'ils peuvent attendre de leurs investissements sous forme de dividendes. Avec un dividende distribué de FCFA 1500 et un Cours de FCFA 26500, le *dividend yield* de SAFACAM serait de 6%. Dans le contexte du marché financier de l'Afrique centrale, cet indicateur est particulièrement pertinent pour attirer les investisseurs, dans la mesure où les alternatives de placement peuvent être rapidement limitées. Un *dividend yield* attractif peut constituer un critère déterminant pour les investisseurs, surtout dans un contexte de faibles taux d'intérêt et de volatilité des marchés. À fin 2023, on a noté une baisse généralisée du *dividend yield* des valeurs cotées. Par exemple, SOCAPALM affiche 5,5 % en 2022 contre 4,7 % en 2023 ; LA REGIONALE est passée de 2,07 % en 2022 à 2,09 % en 2023 ; SAFACAM, quant à elle, montre une baisse significative avec 9,3 % en 2022 contre 1,7 % en 2023 ; et enfin, BANGE a enregistré un Dividend yield de 4,1 % en 2022, réduit à 3,5 % en 2023.

Analyse de la cote

Performance hebdomadaire : L'indice boursier BVMAC-AS clôture la semaine à 959,40 points, soit une note stable par rapport à la semaine précédente, sur une capitalisation boursière de FCFA 63,79 Mds .

Volumes échangés : 116 titres ont transigé sur le marché secondaire de la BVMAC cette semaine pour une valeur totale de FCFA 5,29 M pour respectivement FCFA 0,13 M pour SAFACAM et FCFA 5,16 M pour SOCAPALM. Le carnet d'ordre du marché quant à lui indique une baisse de la demande chez SAFACAM (-63%). Du côté de l'offre, on observe une hausse importante chez SOCAPALM passant de 0 à 1 127 titres (> 100%). Le reste du carnet restant stable.

Faits Majeurs

- BVMAC :** Record du niveau de capitalisation de la BVMAC avec plus de FCFA 1 298,7 Mds (environ USD 2,01 Mds) atteint en août 2024, marquant une croissance de 26 % depuis janvier. Cette augmentation est principalement due à l'inscription de nouvelles obligations, dont 5 476 971 obligations d'une valeur de FCFA 547 Mds. Le compartiment obligataire représente 95 % de cette capitalisation, tandis que le marché des actions reste stagnant, avec l'indice BVMAC-ASI se maintenant à 959,40 points, en dessous de la barre symbolique des 1 000 points ;
- BEAC :** Émission de titres par la BEAC de FCFA 50 Mds avec un taux d'intérêt nominal de 2,5 % et une maturité de 14 jours. Cette opération vise à absorber l'excès de liquidité des banques en zone CEMAC et à lutter contre une inflation préoccupante, estimée par le FMI à 5,9 % au Cameroun en 2024, suivi par la RCA (4,7 %), la Guinée Équatoriale (4,4 %), le Congo (3,6 %), le Tchad (3,1 %), et le Gabon (3 %). En juillet 2024, la BEAC avait injecté FCFA 470 Mds dans le circuit bancaire, avec une sursouscription de 425 % pour l'opération du 30 juillet ;
- BEAC :** Nomination par le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), Yvon Sana Bangui de quatre nouveaux directeurs centraux : Martin Eyavo (Gabon), Jerry Samson Nangue-Otom (RCA), Mahamat Nassour Habib Doutoum (Tchad), et Gabriel Owono Ekaka (Guinée Équatoriale). Ces nominations visent à renforcer la gouvernance au sein de l'institution communautaire ;
- Cameroun :** Obtention par DANGOTE, du permis de construction d'une seconde cimenterie à Yaoundé, un projet de FCFA 88 Mds. Cette nouvelle usine vise à répondre à une demande croissante de ciment. Au premier semestre 2024, Dangote Cement Cameroun a vendu 712 100 tonnes de ciment, en hausse de 14 % par rapport à l'année précédente ;
- Cameroun :** Chute de l'excédent commercial entre le Cameroun et l'Union Européenne de 71,2 % en 2023, atteignant FCFA 201,1 Mds. Cette baisse est due à une réduction de 22,4 % des exportations, notamment des recettes d'hydrocarbures qui ont chuté de 33%, passant de FCFA 1 964 Mds à FCFA 1 524 Mds. Pendant ce temps, les importations en provenance de l'UE sont passées à FCFA 1 323,5 Mds ;
- Gabon :** Signature d'un avenant entre Total Energy et l'État gabonais prolongeant sa concession pétrolière jusqu'au 30 juin 2042. Ce contrat accorde à Total Energy des droits exclusifs sur des zones d'exploration onshore et offshore sans participation de l'État gabonais ni de la Gabon Oil Company (GOC). Les termes incluent une redevance minière de 12 % de la production transférée et une redevance superficière de 3 500 FCFA par km² en exploration, et près de 240 000 FCFA par km² en exploitation, avec un impôt sur les sociétés fixées à 55 %.

Marché Monétaire

Le marché monétaire de la BEAC mettra en adjudication les titres publics ci-dessous lors des séances d'adjudication du 19 au 21 août 2024 :

Titres	Émetteurs	Maturité	Taux	Montant (Mds FCFA)
OTA	Tchad	03 ans	6,50%	FCFA 30 Mds
OTA	Congo	02 ans	5,50%	FCFA 10 Mds
BTA	Guinée Equatoriale	26 semaines	ADJ	FCFA 15 Mds
BTA	Congo	26 semaines	ADJ	FCFA 15 Mds

1 488,7 milliards de Fcfa

Microfinance

C'est l'encours global des dépôts de la clientèle collectés par les Établissements de Microfinance (EMF) agréés et actifs en zone Cemac au 31 décembre 2023.

272,55 milliards de Fcfa

Assurances

C'est le chiffre d'affaires global généré par le marché camerounais des assurances en 2023, en hausse de 6,32% par rapport aux 196,8 milliards de Fcfa de l'année 2022.

300

PME

C'est le nombre d'entreprises des secteurs de l'import-export, l'agroalimentaire ayant déjà bénéficié des financements de PRO-PME S.A à ce jour.

Les microfinances continuent de jongler avec les règlements de la Cobac

CEMAC

En dépit d'une croissance notable dans certains segments de l'activité des établissements de microfinance en zone Cemac, le secteur reste miné par des infractions persistantes aux règlements imposés par la Commission bancaire d'Afrique centrale (Cobac).

Arthur Wandji

Malgré une bonne progression dans certains segments de son activité au 31 décembre 2023, le secteur de la microfinance en zone Cemac reste confronté à plusieurs défis notamment celui du respect des règlements de la Cobac. Dans son rapport d'activités 2023 publié le 5 août dernier, la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac) révèle un chapelet



Le guichet d'une microfinance

d'infractions commises par les Etablissements de Microfinance (EMF) agréés et en activité dans cet espace commun au Cameroun (384 EMF), à la République du Congo (46), au Gabon (18), à la République Centrafricaine (12), à la Guinée Equatoriale (2) et au Tchad (59). Ainsi, selon le document consulté par EcoMatin, l'on apprend que 37% des EMF de première catégorie ont

été en infraction vis-à-vis de la norme relative à la constitution du Fonds de solidarité en zone Cemac. Ceci, en violation du règlement Cobac relatif aux conditions de constitution du Fonds de solidarité dont l'article 3 dispose que ledit Fonds « doit représenter en permanence au moins 40% du capital constitué après imputation des déficits d'exercice ».

La Beac note également dans son rapport que le ratio de couverture des immobilisations de 20% des EMF a été inférieur au minimum réglementaire de 100,0% prescrit par son règlement. De plus, énumère la Banque centrale : le ratio de couverture des risques de 10% des EMF a été inférieur au minimum réglementaire de 10% prescrit par le règlement Cobac relatif à la couverture des risques ; 12% des EMF ont affiché un rapport de liquidité inférieur au minimum réglementaire de 100% fixé par le règlement Cobac relatif à la liquidité des EMF ; et 11% des EMF ont extériorisé un ratio de division des risques supérieurs aux maximums réglementaires de 15% et 25% fixés par le règlement Cobac relatif à la division des risques. Alors que les textes de la Cobac prévoient qu'en cas de non-respect de la réglementation, la Commission bancaire peut

adresser une injonction à l'effet notamment de prendre dans un délai déterminé, toutes mesures de nature à mettre l'établissement concerné en conformité avec ledit règlement. Malgré les nombreux défis auxquels il fait face, le secteur de la microfinance en zone Cemac a montré des signes de solidité en 2023. Au 31 décembre, les dépôts collectés par les Etablissements de Microfinance (EMF) agréés et actifs dans la sous-région ont atteint 1 488,7 milliards de Fcfa. Le Cameroun, avec ses 384 établissements, a dominé ce segment en captant 62% de l'encours des dépôts, soit près de 923 milliards de Fcfa. Bien que la Banque centrale n'ait pas divulgué les bénéfices réalisés par les 521 EMF de la sous-région pour l'année 2023, après une année 2022 particulièrement prospère (avec 18,2 milliards de Fcfa de bénéfices,

marquant une augmentation de 56% en glissement annuel), elle a cependant souligné que la trésorerie nette de ces établissements a atteint 688 milliards de Fcfa, soit une augmentation de 14,0% par rapport à 2022. Le Congo et le Cameroun ont été les principaux contributeurs à cet excédent de trésorerie, représentant respectivement 47,9% et 44,1% du total dans la Cemac, selon la Beac. Par ailleurs, le total bilan des EMF de la sous-région a augmenté de 11,0% en variation annuelle, passant de 1 755,6 milliards de Fcfa en 2022 à 1 946 milliards de Fcfa en 2023. Cependant, un point négatif demeure : la qualité du portefeuille de prêts s'est détériorée, avec une augmentation des créances en souffrance de 146,2 milliards de Fcfa en 2022 à 163,3 milliards de Fcfa en 2023, représentant 17,1% des crédits bruts.

Pro-PME S.A augmente son capital de près de 525 millions de Fcfa (+19%)

FINANCEMENT

Il passera ainsi, sous réserve d'une autorisation préalable de la Commission bancaire de l'Afrique centrale, de 2,750 milliards à 3,274 milliards de Fcfa.

A.W.

Pro-PME Financement S.A. s'apprête à augmenter son capital social de 524,76 millions de Fcfa, soit une hausse de 19,08%. Ce capital passerait ainsi de 2,75 milliards à 3,274 milliards de Fcfa, sous réserve de l'autorisation préalable de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac). Cette augmentation a été validée lors de l'Assemblée générale de l'institution en mai dernier, marquant une étape supplémentaire dans le développement de cet établissement financier. Une telle décision d'augmentation de capital n'est pas anodine. Elle peut être interprétée comme un signe de bonne santé financière, car elle permet à l'institution de renforcer ses fonds propres, d'accroître sa capacité de financement et d'améliorer sa compétitivité sur le marché. En effet, un capital plus élevé permet à Pro-PME Financement S.A. de se conformer aux exigences réglementaires en matière de ratio de solvabilité, un indicateur crucial pour la stabilité et la confiance des investisseurs. De



Un bureau de Pro-Pme

plus, cela peut signaler la volonté de l'entreprise de soutenir son expansion, d'investir dans de nouveaux projets ou de mieux répondre aux besoins de ses clients, notamment les petites et moyennes entreprises (PME). Depuis sa création en 2001, Pro-PME Financement S.A. a su se démarquer dans l'environnement économique camerounais. Partie d'un capital initial de 500 millions de Fcfa, l'institution a connu une croissance significative, atteignant les 3,574 milliards de Fcfa en 2022 notamment. Le soutien de l'État camerounais, actionnaire à hauteur de 20%, et de divers privés camerounais (80%), a été déterminant dans cette évolution. Cette nouvelle augmentation de capital est un témoignage du dynamisme de l'institution, déterminée à poursuivre son rôle de catalyseur du développement économique au Cameroun. « PRO-PME à travers le temps, a su imprimer sa

marque dans l'environnement des affaires au Cameroun. D'un projet à la base, l'entreprise est rapidement devenue une Société Anonyme avec l'Etat du Cameroun comme actionnaire et quelques institutionnels privés », communique l'établissement financier sur son site internet. Spécialisée dans l'octroi de crédits aux Petites et Moyennes Entreprises (PEM), Pro-PME Financement est né en 1996 sous l'appellation Projet de Renforcement de la PME (PRO-PME), fruit de la coopération entre les Etats du Cameroun et du Canada. Il passe un cap au début des années 2000 en devenant une Société Anonyme avec un capital de 950 millions de Fcfa. A ce jour, cet établissement financier a accompagné plus de 300 entreprises dans des secteurs variés tels que l'import-export, l'agroalimentaire, l'acquisition d'équipements, ou encore l'agriculture.

Olivier Bagneki Hugues, DG de Nsia Vie Assurances, décède cinq mois après sa nomination

NÉCROLOGIE

Selon plusieurs sources le dirigeant camerounais aurait succombé à un malaise survenu le week-end dernier lors d'une marche sportive.

A.M.

La nouvelle a fuité dans la soirée du 18 août et s'est répandue comme une traînée de poudre dans le milieu financier. Olivier Bagneki Hugues, fraîchement nommé à la tête de Nsia Vie Assurances Cameroun le 20 mars dernier, à l'issue d'un Conseil d'administration tenu à Douala, s'est éteint tragiquement seulement cinq mois après sa prise de fonction. Selon des sources, il est décédé des suites d'un malaise. C'est un parcours prestigieux qu'il laisse derrière lui, fait d'institutions de renom. Titulaire d'un master 2 en relations internationales obtenu à l'IRIC, le Camerounais cumulait près de 15 ans d'expérience dans le secteur, dont 11 passés chez l'assureur Coface, le géant de l'assurance-crédit et de la gestion des risques. Fin connaisseur du marché des assurances qu'il côtoyait depuis une dizaine d'années, il y pilotait les activités de plusieurs pays en Afrique de l'Ouest et centrale, notamment au Cameroun. En 2020, il a rejoint Nsia en tant que Directeur Général Adjoint (DGA) de la branche vie. L'expertise de



Le DG de Nsia Vie Assurance Cameroun, Olivier Bagneki Hugues

3 milliards de Fcfa

C'est le chiffre d'affaires réalisé par Nsia Vie Assurance Cameroun au terme de l'exercice 2022.

Bagneki ne se limitait pas seulement à la gestion, mais aussi à la stratégie commerciale, qu'il a su développer dans ses différentes fonctions, notamment en tant que Responsable Commercial Régional pour la région Maghreb, Afrique de l'Ouest et Centrale. Cette vaste expérience l'a préparé à relever les défis chez NSIA, où il a d'abord été Directeur Général Adjoint avant de prendre la tête de la branche vie du groupe au Cameroun. Son passage à NSIA Vie Assurances Cameroun, bien que court, a été marqué par des initiatives visant à renforcer les solutions d'épargne et de prévoyance offertes par l'entreprise. Malheureusement, il n'aura pas eu le temps d'imprimer durablement sa marque dans ses nouvelles fonctions, bien que son leadership promettait d'impulser une nouvelle dynamique à l'entreprise.

Le total bilan des banques a atteint 435 milliards Fcfa à fin mai 2024

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Les dépôts de la clientèle dans les quatre établissements de crédit pays ont également progressé de 21% à 311 milliards Fcfa en glissement annuel.

Jean Omer Eyango

Le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac), Yvon Sana Bangui, a effectué ce lundi 19 août, une visite inopinée dans les quatre banques commerciales en activité en République centrafricaine et dont l'essentiel des services se concentrent dans la capitale Bangui. Cette descente de l'argentier régional dans les établissements de crédit de son pays d'origine s'inscrit dans le droit fil de sa contribution à l'effort de redressement du secteur bancaire centrafricain dont il est l'un des éminents clercs, en tant que membre du



Le total bilan des banques centrafricaines augmente de 30%

Comité national économique et financier (CNEF). Il est allé toucher du doigt la réalité d'un écosystème financier national encore confronté à de nombreuses vulnérabilités et dont la contribution à l'économie demeure faible. L'on a appris lors de cette visite qu'Yvon Sana Bangui va davantage renforcer le dialogue avec les acteurs du secteur bancaire centrafricain, façon d'y mettre du sien dans le renforcement de sa résilience, surtout après les évolutions notables enregistrées récemment par celui-ci en termes de résultats.

En effet, les indicateurs financiers actualisés du système bancaire du pays, composé de BGFI, Banque populaire maroco-centrafricaine (BPMC), Ecobank et Banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce (BSIC) affichent une tendance haussière, avec une croissance soutenue du total bilan et des dépôts de la clientèle. Le total bilan des banques centrafricaines a atteint 435 milliards Fcfa à fin mai 2024, soit une hausse de près de 30% par rapport à la même période il y a un an. Les

dépôts de la clientèle, eux, ont progressé de 21% à 311 milliards Fcfa en glissement annuel. Ceci traduit clairement une amélioration de la confiance des ménages et des agents économiques à l'égard du système bancaire national. En rappel, dans la toute première notation souveraine de la République centrafricaine publiée en avril dernier, Bloomfield Investment notait déjà qu'entre les mois d'avril 2021 et d'avril 2023, le secteur bancaire centrafricain avait enregistré une bonne dynamique, en dépit des différentes crises connues par le pays depuis 2014.

Solvabilité

Cette dynamique s'était, notamment, traduite entre autres indicateurs par l'accroissement du total bilan des établissements de crédit (+28,8%), par l'amélioration des dépôts de la clientèle (+14,8%) et par la hausse des crédits bruts (+27,8%). La première agence de notation financière d'Afrique franco-

phone soulignait présentait un « secteur bancaire dynamique et résilient », « mais limité à la capitale », avec notamment 19 guichets pour l'ensemble des quatre banques commerciales du pays au 31 décembre 2022. Le gouverneur de la Beac appelle les banques à intensifier leurs efforts pour étendre leur réseau d'agences à l'intérieur du pays et à développer des produits adaptés aux besoins des populations les plus défavorisées. Il s'agira de redoubler d'efforts pour élargir leur offre de produits et services, notamment en matière de financement des PME et de promotion de l'inclusion financière. Last but not least, dans ses échanges avec les acteurs du secteur bancaire, Yvon Sana Bangui a souligné l'importance de la digitalisation des services bancaires, dans l'optique de faciliter l'accès aux services financiers au plus grand nombre de Centrafricains.

L'inclusion financière, a-t-il noté, est l'un des enjeux majeurs auxquels

le secteur bancaire centrafricain est confronté. A l'occasion de ces échanges, Yvon Sana Bangui n'a pas manqué d'arborer sa casquette de gendarme du secteur financier sous-régional, en sa qualité de président de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC), pour rappeler aux établissements de crédit l'impératif du respect des normes prudentielles et du renforcement de la transparence. Il leur a rappelé qu'ils sont soumis à l'obligation de publier les conditions générales de leurs produits et services afin de favoriser la confiance des consommateurs. En la matière, justement, Bloomfield Investment révélait dans la note souveraine mentionnée supra qu'à fin avril 2023, seules quatre des neuf normes prudentielles édictées par la COBAC étaient respectées par les banques commerciales centrafricaines, contre six en 2021 ; ce qui ne permet pas toujours au régulateur de contrôler efficacement la liquidité et la solvabilité de ces banques.

CCA Bank a organisé des réunions exclusives dans des villes clés

PUBLIREPORTAGE

En organisant ces réunions exclusives, CCA Bank a souligné son engagement à rester proche de ses clients et à leur fournir le meilleur soutien et les meilleures informations possibles.

CCA Bank a récemment tenu une série de réunions exclusives pour ses clients, visant à fournir des informations cruciales et des opportunités de croissance. Les événements ont eu lieu dans trois principales villes du Cameroun soit : Yaoundé, Douala et Bafoussam, attirant environ 300 clients.

Objectifs et points forts clés

1. Comprendre les enjeux de la diversification :

Les réunions ont fourni une plateforme pour discuter des complexités et des opportunités associées à la diversification des activités



dans un environnement économique en rapide évolution. Les experts de l'industrie ont partagé des informations précieuses sur la manière de surmonter ces défis efficacement, équipant les clients des connaissances nécessaires pour tirer parti de ces opportunités de croissance.

2. Profiter des fonds des investisseurs :

Les participants ont

été informés des diverses opportunités de financement disponibles grâce aux partenariats de CCA Bank avec des bailleurs de fonds. Ces fonds sont spécifiquement destinés à financer des activités innovantes et d'expansion, aidant les clients à atteindre leurs objectifs commerciaux plus efficacement.

Engagement envers les clients



Cette initiative s'aligne sur l'objectif de la banque de rester un leader dans son domaine tout en offrant continuellement des services exceptionnels à ses clients.

Le succès de ces événements reflète la dévotion de CCA Bank à entretenir des relations solides avec ses clients et à soutenir leur croissance dans un paysage économique dynamique.

3 millions de tonnes

Ciment

Au Cameroun, la demande de ciment est estimée à 3 millions de tonnes selon les données officielles datant de 2014.

316 milliards de Fcfa

Chiffre d'affaires

MTN Cameroon a enregistré un chiffre d'affaires de 316 milliards de Fcfa à fin 2023, en hausse de 28,2 % par rapport à 2022.

102,7%

Téléphonie mobile

Le marché de la téléphonie mobile au Congo a atteint un taux de pénétration 102,7% au à fin 2023 avec un revenu total de 136 milliards de Fcfa.

Dangote obtient le feu vert pour la construction de sa deuxième cimenterie au Cameroun**EXPANSION**

Cette validation devrait sans doute accélérer la mise en œuvre de ce projet, initialement annoncé en 2015 par Aliko Dangote, PDG du groupe éponyme. En plein expansion, le groupe vise désormais le marché ivoirien.

Amina Malloum

Dangote, l'un des principaux acteurs de l'industrie cimentière au Cameroun, vient de recevoir l'approbation officielle des autorités camerounaises pour la construction de sa deuxième usine dans le pays. Bertrand Mbouck, Directeur Général de la filiale camerounaise, l'a récemment annoncé : « Nous avons récemment obtenu la validation pour la deuxième



L'usine de Dangote Cement au Cameroun

usine au Cameroun, c'est le projet sur lequel nous travaillons actuellement, en plus de notre usine existante ». Ce feu vert des autorités devrait sans doute accélérer la mise en œuvre de ce projet, initialement annoncé en 2015 pour une durée de 20 mois par Aliko Dangote, PDG du groupe éponyme. Cette annonce faisait suite

à une audience accordée au milliardaire nigérian par l'ancien Premier ministre Philémon Yang, le 2 juillet 2015, au cours de laquelle l'homme d'affaires avait exprimé son ambition de construire une deuxième cimenterie au Cameroun. Cependant, depuis la tenue des audiences publiques sur l'étude d'impact environnemental et social du

projet, organisées du 4 au 9 février 2019 dans les localités de Ngoumou et Mbankomo, dans la région du Centre, peu d'informations avaient été filtrées quant à l'avancement du projet. Le projet, qui sera déployé à Yaoundé, représente un investissement de 88 milliards de francs CFA et prévoit une capacité identique à celle existante. Selon Aliko Dangote, « Ce projet vise à anticiper une nouvelle augmentation de la demande de ciment au Cameroun et en Afrique centrale ». Une fois achevée, cette nouvelle usine pourrait bien redistribuer les cartes dans l'industrie du ciment au Cameroun, un secteur déjà très compétitif, mais jusqu'ici dominé par Cimencam, avec une capacité de production actuelle de 2,2 millions de tonnes, qui devrait passer à 2,5 millions. Selon les données de 2014, la demande de ciment

1,323 million de tonnes

A fin 2023, l'usine de broyage de clinker de Douala de Dangote Cement Cameroun dotée d'une capacité de 1,5 million de tonnes par an, lui a permis de commercialiser 1,323 million de tonnes de ciment selon les données officielles de l'entreprise.

était évaluée à plus de 3 millions. Il convient de noter que, malgré un contexte concurrentiel intense, Dangote Cement Cameroun affiche des performances financières solides, même si la direction générale reste discrète sur les chiffres exacts. « Notre chiffre d'affaires est hautement confidentiel, mais il est au-delà des centaines de milliards de FCFA ». Pour le premier semestre 2024, la filiale camerounaise du groupe nigérian a commercialisé 712 100 tonnes de ciment, enregistrant une hausse de 1,4 % par rapport à la même période de l'année précédente, selon les données non auditées de l'entreprise. À cette même période, Dangote estime le marché du ciment à plus de 2 millions de tonnes. Le groupe prévoit aussi renforcer son empreinte en Afrique et cible de nouveaux marchés notamment celui-ci de la Côte d'Ivoire.

MTN Cameroun réalise 181 milliards de FCFA de chiffre d'affaires, tiré par les services internet et fintech**TÉLÉCOMMUNICATIONS**

Cette performance représente une hausse de 16 % par rapport à la même période en 2023.

Amina Malloum

Entre janvier et juin 2024, MTN Cameroon a enregistré un chiffre d'affaires de 181 milliards de FCFA, d'après les données financières communiquées par l'entreprise. Cette performance représente une hausse de 16 % par rapport à la même période en 2023. Ce résultat a été principalement tiré par les services de connexion Internet, qui ont généré 72,8 milliards de FCFA, soit 40 % du chiffre d'affaires total. Les services financiers (mobile money) ont également joué un rôle significatif dans cette croissance, contribuant à hauteur de 35 milliards de FCFA, ce qui représente 19,3 % des revenus. « MTN Cameroon a enregistré une croissance satisfaisante de ses revenus de services de 12,9%, surpassant l'inflation locale de 6,2%, et a maintenu sa position de leader sur un marché difficile et hautement concurrentiel. Les initiatives de gestion de la valeur client (CVM) ont conduit à une solide croissance des revenus des services de données (en hausse de 19,2%) et des services



Mitwa Ng'ambi, CEO MTN Cameroon

fintech (en hausse de 27,4%), malgré une concurrence accrue sur les prix », se félicite le groupe

Sur le marché camerounais, MTN demeure un acteur majeur, étant le deuxième plus grand marché de la zone franc CFA après la Côte d'Ivoire (avec 17 millions d'abonnés contre 12 millions pour le Cameroun). Faut-il le rappeler à fin 2023, MTN Cameroon a enregistré un chiffre d'affaires de 316 milliards de Fcfa, en hausse de 28,2 % par rapport aux 7,727 milliards de rand (environ 246,6 milliards de FCFA) réalisés en 2022.

Afin de renforcer sa position sur le marché, le groupe MTN annonçait en 2023, un investissement de plus de 136 milliards de FCFA au Cameroun au cours des trois prochaines années. C'est ce qu'a affirmé Ralph Mupita, président

du groupe, lors d'une audience avec le Premier ministre Joseph Dion Ngute, le 25 août 2023 à Johannesburg, en marge du 15e sommet des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). Ces investissements viseront principalement à améliorer la qualité du réseau.

À l'échelle du groupe la compagnie renseigne qu'«Au cours du premier semestre 2024, le Groupe MTN a enregistré une forte dynamique commerciale, mis en œuvre des initiatives stratégiques clés et maintenu la solidité et la résilience du bilan. À taux de change constant, les revenus des services de données ont augmenté de 21 % au cours des six mois précédant le 30 juin 2024, tandis que les revenus des services fintech ont grimpé de 27 % ».

Le régulateur congolais sanctionne MTN et Airtel pour mauvaise qualité du service**TÉLÉPHONIE MOBILE**

L'Agence de régulation de la poste et des communications électroniques du Congo a mis en demeure ces deux opérateurs à la suite de la publication de son enquête sur les réseaux mobiles dans le pays effectuée sur six semaines.

Simon Pierre Mbarga

MTN Congo et Airtel Congo, deux compagnies de téléphonie mobile opérant dans ce pays d'Afrique centrale, ont été mises en demeure par l'Agence de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPE), le 14 août 2024 à Brazzaville pour avoir manqué aux obligations de la loi régissant les communications électroniques. De fait, suite à une enquête menée par les experts du gendarme congolais de la poste et des communications électroniques entre juin et juillet de l'année en cours, de nombreux manquements ont été notés dans la qualité du service servi aux usagers dans plusieurs villes du pays y compris dans les deux grands centres urbains que sont Brazzaville et Pointe-Noire.

Un faisceau de points qui a conduit le régulateur à convoquer les dispositions de la loi du 25 novembre 2009 portant régle-

mentation des communications électroniques en République du Congo qui dispose en son article 27 que « l'établissement et l'exploitation des réseaux et la fourniture au public de services de communications électroniques ouverts au public sont soumis au respect de règles portant sur les conditions de permanence, de qualité et de disponibilité du réseau et du service ».

L'Arpce, en plus de travailler à garantir l'accès de tous aux services de communications électroniques dans le pays, nourrit l'espoir que cette mise en demeure incite les opérateurs de téléphonie mobile à améliorer la qualité de service, la couverture du territoire et la disponibilité du réseau sur l'ensemble des villes congolaises. Le régulateur a aussi insisté sur la nécessité pour les compagnies de téléphonie mobile de réduire les échecs d'accès aux réseaux et les interruptions de communication.

En attendant, Airtel Congo doit renforcer sa couverture 3G dans les villes du sud congolais que sont Nkayi, Dolisie et Kintélé. Pour ce qui est de MTN Congo, les villes de Mouyondzi, Madingou, Dolisie et Kintélé, toujours dans le sud, doivent bénéficier de plus d'attention en vue d'une meilleure couverture réseau et qualité de service. La situation est aussi préoccupante dans

les villes du nord du pays où les deux opérateurs sont appelés à améliorer leurs prestations s'agissant de la 2G et de la 3G de Gamboma à Ouessou en passant par Owando.

Les deux opérateurs, tout en reconnaissant les manquements notés par le régulateur, les ont justifiés, pour ce qui est de MTN, par la coïncidence de l'enquête avec les travaux d'optimisation de la qualité du réseau sur l'ensemble du territoire national. Quant à Airtel, c'est la mise à jour logicielle effectuée sur son réseau du 14 au 20 juin qui justifie ces défaillances intervenues dans son réseau.

Le marché de la téléphonie mobile au Congo, dominé par l'indien Bharti Airtel et le sud-africain MTN, qui profitent de la sortie du groupe congolais Azur Telecom du secteur, a atteint un taux de pénétration 102,7% au 31 décembre 2023, en légère hausse par rapport à l'année précédente, avec un revenu total de 136,071 milliards de FCFA, principalement porté par le trafic sortant à hauteur de 120 milliards de FCFA. MTN Congo domine le marché avec 3,502 millions d'abonnés pour 72,4% des revenus globaux, contre un peu plus de 27% de revenus pour Airtel qui contrôle 2,405 millions d'abonnés. Ces deux opérateurs gèrent un parc d'abonnés de plus de 5,9 millions d'abonnés.

10 000 barils/j

Raffinerie pétrolière

La raffinerie pétrolière à système modulaire à Punta Europa, Guinée Equatoriale, est dotée d'une capacité de traitement allant de 1 000 à 10 000 barils par jour.

7,8 milliards de Fcfa

Capital social

Adialéa Cameroun S.A, filiale commune de Cfao et Carrefour a augmenté son capital de 2,6 milliards de Fcfa pour atteindre 7,8 milliards de Fcfa pour l'exercice 2024.

4,7 milliards de Fcfa

Réhabilitation

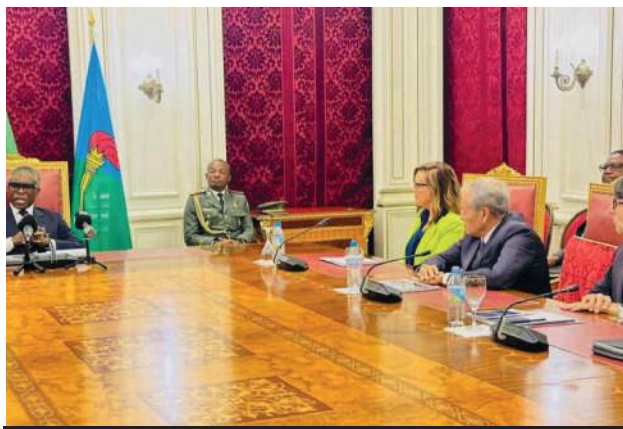
Le Terminal mixte fruitier de Douala (Tmfd) a été rénové en mai 2022 grâce à un financement de 4,7 milliards de Fcfa de l'Union Européenne (UE).

Le gouvernement ressuscite le projet de raffinerie à système modulaire à Punta Europa**GUINÉE EQUATORIALE**

Annoncé depuis 2020, ce projet gouvernemental d'une capacité de traitement de 1 000 à 10 000 barils de pétrole par jour sera implémenté par l'intermédiaire de la société Italienne Oil & Fuel Engineering.

Albert Amougou

Engagée dans la diversification de son économie, la Guinée Equatoriale mise sur la modernisation de ses systèmes de raffinage du pétrole et le tourisme. Le 14 août dernier, Teodoro Nguema Obiang Mangue, le vice-président du pays, a annoncé avoir donné «le feu vert» à deux projets importants qui, selon lui, contribueront aux plans nationaux de



Le vice-président de la Guinée Equatoriale Teodoro Nguema Obiang (au centre) en audience avec une délégation de OIL & Fuel Engineering LLC-FZ

diversification économique. «Le premier est, à travers la société italienne OIL & Fuel Engineering LLC-FZ, le lancement d'une raffinerie à système modulaire sur la partie continentale ; où

le pays dispose de plus de débouchés vers d'autres pays pour la commercialisation du carburant et autres dérivés du pétrole brut au prix le plus bas de la sous-région. L'autre est la

création d'un bureau national légal du pavillon des navires et la création d'un itinéraire pour les navires de croisière qui souhaitent venir au large de la Guinée Equatoriale", a-t-il affirmé sur X (ex-twitter). En effet, cette décision survient 4 ans après que le ministère des Mines et des Hydrocarbures de Guinée Equatoriale avait annoncé la création d'une raffinerie à système modulaire à Punta Europa, au large du pays, dans le cadre du programme « MMH 2020 année de l'investissement » et dont la décision finale d'investissement était attendue pour le premier trimestre de l'année 2021. Les études de faisabilité ont été réalisées et les résultats qualifiés d'encourageants par les autorités locales. Elle intervient ainsi à la suite d'une récente

rencontre entre Teresa Isabel Nnang Avomo, Directeur général de la Compagnie nationale de pétrole de Guinée Equatoriale (GEPetrol) et les responsables de la société italienne dans le cadre d'une collaboration technologique visant à accélérer la mise en place de ce projet. Dans le détail, il s'agit d'une raffinerie pétrolière d'une capacité de traitement allant de 1 000 à 10 000 barils par jour située sur la partie continentale. D'après les premières prévisions du gouvernement, le coût du projet oscille entre 55 et 76 millions de dollars, soit entre 32,7 milliards de Fcfa et 45,3 milliards de Fcfa, selon le cours actuel du dollar américain. La construction de l'usine sera scindée en deux phases, dont la première durera environ 2 ans et la seconde environ 3 ans.

Ce projet est entré en hibernation avec la survenue de la pandémie du coronavirus selon les explications des pouvoirs publics.

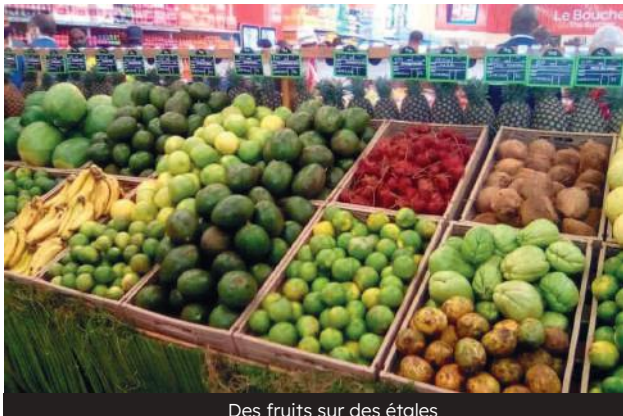
Il faut noter que ce projet vise à éviter les ruptures de stock de produits pétroliers en Guinée Equatoriale, de réduire la dépendance à l'égard des importations de produits raffinés et d'économiser les réserves de devises du pays. En plus de garantir une main-d'œuvre nationale, il permettrait également de réduire le prix du pétrole à la pompe qui sont respectivement de 495 Fcfa le super, 470 Fcfa le gasoil et 5000 Fcfa la bouteille de 12,5 kg de gaz domestique. A cette date, ce pays pratique les prix des hydrocarbures les moins élevés parmi les pays de la Cemac.

Adialéa Cameroun, filiale commune de Cfao et Carrefour perd 4 milliards de Fcfa en 2023**GRANDE DISTRIBUTION**

D'après les informations d'EcoMatin, cette société camerounaise de distribution alimentaire a dû augmenter, puis réduire son capital social, afin d'amortir partiellement ses pertes.

Bénédicte Ngono

Au 31 décembre 2023, la filiale commune de Cfao et Carrefour, Adialéa Cameroun S.A a cumulé des pertes d'au moins 4 milliards de Fcfa, selon les informations d'EcoMatin. L'évaluation de cette perte apparaît dans une opération d'augmentation et de réduction du capital décidé il y a peu par les actionnaires. En effet, doté au départ d'un capital 5,2 milliards de Fcfa, Adialéa a procédé à une augmentation de son capital pour atteindre 7,8 milliards de Fcfa, soit une hausse de 2,6 milliards de Fcfa. Seulement, après cette opération, apprend-on, l'entreprise a « décidé d'apurer partiellement les pertes nettes comptables existant au 31 décembre 2023, en réduisant le capital social à concurrence de 4,02 milliards de Fcfa, par l'annulation de 402 101 actions pour le ramener à 3,8 milliards de Fcfa ». Ce qui signifie qu'en réalité, l'opération d'augmentation, puis de réduction du capital avait pour but de couvrir des pertes d'au moins 4 milliards de Fcfa en 2023. Par conséquent, le capital d'Adialéa a chuté de 5,2 milliards à 3,8 milliards de Fcfa. Ainsi, ledit



Des fruits sur des étales

20%

L'entreprise française de distribution agroalimentaire Carrefour détient à date 20% du capital de Adialéa Cameroun contre 40% en 2020.

capital reste certes positif, mais sa réduction envoie un signal selon lequel, l'entreprise perd d'énormes sommes d'argent. Et ce n'est pas nouveau. En 2022, le même procédé a été utilisé pour apurer partiellement

environ les 3,8 milliards de Fcfa. Cela est passé par une augmentation du capital de 3,4 à 9,04 milliards de Fcfa pour le ramener finalement à 5,2 milliards de Fcfa. Deux années plus tôt [en 2020], l'entreprise a procédé successivement à une augmentation (de 2,93 milliards à 5,8 milliards de Fcfa) et une diminution de 1,73 milliard (passant de 5,8 milliards à 4,12 milliards de Fcfa) du capital social afin d'apurer ses pertes nettes comptables enregistrées. Les raisons de ces pertes ne sont pas encore dévoilées. Et cela inquiète sur l'avenir de l'enseigne commune à CFAO et Carrefour au Cameroun si cette situation perdure.

En effet, Adialéa, ancêtre de la société camerounaise de distribution alimentaire (Camda) est une co-entreprise constituée il y a 11 ans par Cfao et l'opérateur de la grande distribution Carrefour. En 2020, Carrefour a réduit sa participation dans le tour de table d'Adialéa en passant de 45% à 20%.

Emmanuel Muller, nouveau patron du Terminal mixte fruitier de Douala**NOMINATION**

Le promu va dorénavant couvrir les activités d'import-export de fruits au Port autonome de Douala avec un intérêt particulier pour la banane dessert, 13ème produit le plus exporté par Cameroun en 2023.

Vicky Bagal

Le Français Emmanuel Muller a été porté à la tête du Terminal mixte fruitier de Douala (Tmfd) le 1er septembre 2023 mais sa nomination a été rendue publique à travers une annonce légale parue le 16 août dernier. Le nouveau patron du principal quai d'embarquement et de débarquement des fruits et agrumes (principalement la banane) du Cameroun remplace à ce poste Vincent Grimaldi, actuel Directeur général de la filiale ivoirienne de l'armateur Grimaldi. D'après la communication de l'entreprise, le mandat de cet ingénieur diplômé de l'École navale de France court pour une durée indéterminée. Nanti d'expérience en management opérationnel de la navigation, Emmanuel Muller a progressivement occupé les fonctions de Directeur de site opérationnel en conduite de projet et planification stratégique à la Marine Française (février 2014 à septembre 2022) et Directeur adjoint des opérations portuaires à la Compagnie fruitière de Marseille (septembre 2022 à août 2023) avant d'être nommé Directeur général de Eolis Cameroun, filiale de Tmfd un an



Emmanuel Muller, Directeur général du Terminal mixte fruitier de Douala

plus tard. La décision de nomination a été présentée le 23 mai 2023 au cours du Conseil d'Administration. Le promu prend ainsi les rênes d'une entreprise spécialisée dans la fourniture de services dans différents domaines, tels que la logistique, le transport, et la gestion des flux de marchandises. Celle-ci propose une des services de gestion des entrepôts, gestion des stocks et distribution urbaine avec une capacité de branchement de 300 conteneurs et une capacité de traitement de 500 000 tonnes de bananes/an. Le quai rénové en mai 2022 grâce à un financement de 4,7 milliards de Fcfa de l'Union Européenne (UE) dans le cadre du programme "Mesures d'accompagnement banane" fourni depuis lors des services de manutention à coût réduit (-20% par palette de bananes)

avec une durée de chargement accélérée à 2/3.

Emmanuel Muller va dorénavant couvrir les activités d'import-export de fruits au Port autonome de Douala avec un intérêt particulier pour la banane dessert, 13ème produit le plus exporté par Cameroun en 2023, contribuant à 1,1% des recettes globales générées par les exportations. Durant l'exercice 2023, 209 231 tonnes de bananes ont été vendues sur le marché international, en baisse de 4,7% par rapport à 2022. À titre de rappel, le marché de la banane est dominé par quatre acteurs principaux : La Cameroon development corporation (CDC), les Plantations du Haut-Penja (PHP), la Boh Plantations limited et la Compagnie de banane de Mondoni (Cdbm). En 2022, la filière employait 15 421 employés directs et de milliers indirects.

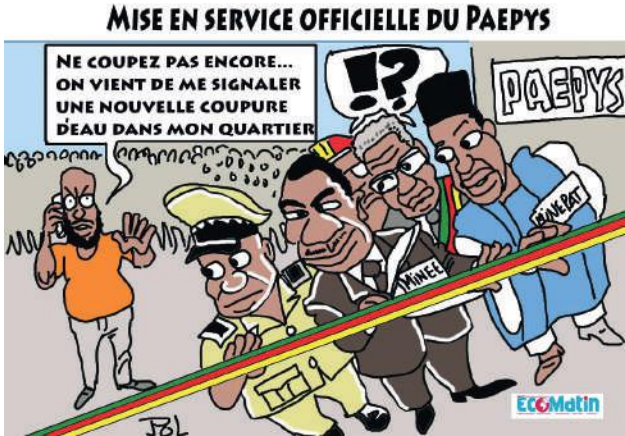
Après plusieurs reports, le gouvernement met en service le Paepys lancé en 2016

EAU POTABLE

Lancée depuis 2016 et réalisée par l'entreprise chinoise Sinomach, cette infrastructure entend combler dès sa phase initiale, le déficit en eau potable qui jusque-là était estimé à 75 000 m3 d'eau/jour et fournir un excédent de 225 000 m3/j à Yaoundé et ses environs. Malgré l'opérationnalisation de cette infrastructure, la desserte en eau dans certaines zones de Yaoundé et environs pourrait être perturbée aux premiers abords du fait de la vétusté des installations.

Marius Zogo

Au Cameroun, le Projet d'alimentation en eau potable de Yaoundé et ses environs (Paepys) est fonctionnel depuis ce 20 août 2024. La mise en service officielle des installations de cette infrastructure a été faite par le ministre de l'Eau et de l'Energie (Minee) Gaston Eloundou Essomba en présence de ses homologues parmi lesquels Alamine Ousmane Mey de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (Minepat), de l'ambassadeur de la République populaire de Chine



au Cameroun Wang Yingwu. C'était à Emana Batchenga (région du Centre), base de l'infrastructure. Elle intervient 8 mois après l'adresse à la Nation, du président de la République Paul Biya, qui annonçait de façon imminente, l'opérationnalisation du Paepys qui était alors «quasiment achevé». La livraison de ce projet lancé depuis 8 ans était vivement attendue par les populations dans un contexte marqué par les rationnements d'eau intempestifs à Yaoundé et ses environs (Nyom, Obala et Batchenga). Pour preuve, d'après les données fournies par le Minee, la ville de Yaoundé reçoit actuellement 185 000m3

d'eau potable/jour dont 135 000 m3/jour provenant de la station de traitement d'Akomnyada à Mbalmayo (région du Centre) et 50 000 m3/jour de l'usine rénovée de la Mefou à Yaoundé. Par contre, la demande est de 260 000 m3/jour ce qui fait un déficit de 75 000 m3 d'eau potable/jour. Calcullette en mains, la mise en service du Paepys capté à partir du fleuve Sanaga (plus long fleuve du Cameroun avec 918 km, Ndlr) devrait non seulement combler le gap mais aussi fournir un excédent de 245 000 m3/jour dans la capitale politique et les zones environnantes. «Le Paepys a été conçu pour satisfaire la demande de la population de Yaoundé et

ses environs non seulement jusqu'en 2035 mais aussi avec l'extension qui est prévue en 2049 de 300 000 m3 d'eau/jour à 400 000 m3/j», a indiqué Hermann Ngoko, directeur de la mobilisation des ressources en eau au Minee. Ce qui fait dire au ministre Gaston Eloundou Essomba que le Paepys est «le plus grand ouvrage d'approvisionnement en eau potable en Afrique centrale».

4 années de retard

Le projet Paepys a démarré depuis 2016, un an après la signature de la convention de financement avec Eximbank de Chine qui a supporté 85% des coûts des travaux évalués à 399 milliards de Fcfa contre 15% pour l'Etat du Cameroun. Censé s'achever depuis 2020, ce projet a accusé un retard d'au moins 4 ans avant sa livraison ce jour. Le Paepys aura subi plusieurs «glissements de date» avant sa mise en service définitive. L'on se souvient par exemple que, rendu sur les sites des travaux en juillet 2023, Gaston Eloundou Essomba qui annonçait un taux d'exécution du projet de 97%, prévoyait la fin des travaux pour cette même année-là. Toutefois, en décembre 2023, le Paepys affichait 98% du

taux d'avancement d'après les sources du même département ministériel. Il aura donc fallu 8 mois au Minee pour finaliser les 2% restants.

Il faut réhabiliter les installations vétustes

Certains quartiers de la ville de Yaoundé pourraient ne pas être desservies totalement dès la mise en service du Paepys du fait de la vétusté de certains équipements (canalisations) qui de l'aveu du membre du gouvernement, «présentent quelques faiblesses». Ceux-ci pourraient ne pas supporter la pression qu'apporte la nouvelle infrastructure ou encore l'adaptation du réseau existant à la nouvelle station de captage de Batchenga. Pour pallier ce manquement, les pouvoirs publics ont prévu l'implémentation du Système d'alimentation en eau potable (Saep) de Yaoundé qui permettrait de reconfigurer le réseau de distribution. En février dernier, la Cameroon Water Utilities (Camwater) indiquait que ledit projet garantirait de «façon harmonieuse», l'intégration du volume d'eau supplémentaire du Paepys. Les démarches y relatives sont en

cours, apprend-on de sources officielles.

Appui spécial de 10 milliards de FCFA à Camwater

En attendant la réalisation du projet de reconfiguration ou du moins le renforcement du système actuel du réseau de distribution de Yaoundé, Gaston Eloundou Essomba a indiqué que le chef de l'Etat a décidé d'un «appui spécial de 10 milliards de Fcfa» à la Camwater, bras séculier de l'Etat en matière de distribution de l'eau potable. A en croire le Minee, ce financement va consister en une vaste campagne d'extension à travers 200 000 branchements à Yaoundé et ses environs supra indiqués avec une cible de 1 million d'habitants. Pour rappel, 07 éléments constituent le Paepys. Il s'agit de la station de captage et de pompage d'eau brute (315 000m3/j), une usine de traitement d'eau, la station de reprise de pompage d'eau traitée à Nkometou III et celle de Nyom. Le réservoir de Ndidan lui, alimente les autres réservoirs d'eau potable à Yaoundé. L'on note aussi les conduites de transport d'eau et le poste de transformation électrique de Nkometou III et lignes de transport d'énergie.

Les défis qui attendent la Camwater

Jean Omer Eyango

Comme nous l'avons souligné il y a plusieurs mois, la mise en service du Projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga (Paepys), après 8 années de travaux, était étroitement liée à celle du barrage hydroélectrique de Nachtigal, d'une capacité totale de 420 MW. En effet, 30 des 120 premiers megawatt d'électricité que produit actuellement cet ouvrage sont réquisitionnés pour faire fonctionner le Paepys et arroser la capitale. L'opérationnalisation de ce projet d'une capacité de 300 000 m3/jour d'eau potable permettra, selon le président de la République, Paul Biya, «de résorber substantiellement le déficit en eau potable de la ville de Yaoundé». Ainsi assurait-il dans son discours du nouvel an 2024 à la nation, le 31 décembre dernier. Les deux projets, tous basés à Batchenga, sont donc finalement plus liés qu'on ne l'imaginait.

Les essais lancés depuis plusieurs jours avant l'inauguration proprement dite de ce gigantesque projet, ce 20 août, ont effectivement donné à constater une amélioration substantielle de la desserte en eau de la capitale. Normal, puisque les capacités de la ville ont été portées à 480.000 mètres-cubes - largement au-dessus de la demande journalière qui est évaluée à seulement 260.000 mètres-cubes. Mais, il y a lieu



Blaise Moussa, Directeur général de Camwater

d'indiquer que le projet Sanaga ne permettra pas de régler sur le court terme la crise de l'eau potable à Yaoundé. Car, pour l'heure, des quartiers entiers - pour la plupart de création récente - ne sont pas connectés au réseau de distribution de la Cameroon Water Utilities (Camwater), l'entreprise publique en charge du secteur de l'eau. En effet, le réseau de distribution actuel, qui date de plusieurs décennies, est frappé de vétusté. En janvier 2022, le Minee avait d'ailleurs fait la mise en garde suivante : «la desserte actuelle de Yaoundé ne permettra pas d'amener l'eau potable fournie par le projet Paepys partout, notamment dans les maisons à étages et dans les quartiers encore non raccordés au réseau d'eau national».

En clair, l'infrastructure doit avant tout être réhabilitée et adaptée à la nouvelle configuration de la ville. Mi-septembre 2022, le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (Minepat), Alamine

Ousmane Mey, a annoncé avoir pris langue avec Eximbank-Inde, pour un emprunt de 23 milliards Fcfa destiné au financement des travaux de construction d'un réseau tertiaire long de 348 kilomètres et la réalisation de 29 248 branchements particuliers dans la capitale. Un contrat de 27,12 milliards Fcfa avait été signé le 14 juin 2022 avec l'entreprise indienne WPIL Limited en vue de la réalisation dudit projet.

Le réseau tertiaire à construire s'étendra sur les villes environnantes de la capitale, à savoir Obala, Soa, Lobo, Mfou, Mbankomo, etc. La rétrocession du Paepys à la Camwater est également un défi lancé à cette entreprise publique de rentabiliser le projet, qui aura coûté pas moins de 399 milliards Fcfa. L'un des leviers à actionner pour ce faire, c'est la lutte contre la fraude qui fait subir des pertes financières estimées annuellement autour de 12 milliards Fcfa, selon les chiffres de Camwater.

Le Gabon projette la création d'entités publiques et privées de valorisation des plastiques à usage unique

INDUSTRIE

Dans un communiqué diffusé le 19 août, le gouvernement explique que cette initiative vise, entre autres, à protéger l'environnement et promouvoir le développement durable.

Simon Pierre Mbarga

Dans le cadre des efforts continus pour protéger l'environnement et promouvoir le développement durable, l'Etat gabonais vient de publier un communiqué visant à prendre des mesures rigoureuses pour réduire l'impact des plastiques à usage unique. Ainsi, apprend-on, «L'Etat prévoit de créer des entités publiques et d'encourager la création d'unités privées de valorisation des plastiques à usage unique dans chaque province [les neuf provinces du Gabon]. Les opérations économiques impliquées dans l'importation, la production, la commercialisation ou la distribution de ces plastiques doivent verser une contribution incitative dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs», indique le document.

Toutefois, explique le communiqué, ces mesures ne seront applicables qu'après la réalisation et la présentation au Parlement de la transition d'une étude d'impact financier. Sont exclus du champ d'application de ce texte : les sacs



Contenants en matière plastique

plastiques à usage médical et pharmaceutiques ; les sacs plastiques à usage industriel et agricole ; les sacs plastiques destinés à la collecte des déchets ; les sacs plastiques à usage alimentaire ; les sacs plastiques cabas en plastique réutilisable ; les autres plastiques. «Le taux de l'assiette, et les modalités de recouvrement et de liquidation de cette contribution seront définis par la loi des finances».

Cela fait plus de trois ans que le Gabon attend une loi visant à renforcer la lutte contre les pollutions plastiques. Au terme d'un conseil des ministres tenu le 10 juin 2021 à Libreville, le gouvernement gabonais avait adopté un projet de texte y relatif. Mais depuis ce temps, ledit projet est resté en dormition. Pourtant, la particularité de ce projet de texte est qu'en dehors des interdictions de ventes de plastiques polluants, l'Etat entend prendre des mesures incitatives pour encourager les

acteurs en matière de lutte contre les pollutions plastiques. Aussi, en dehors des distributeurs, l'Etat compte désormais établir la responsabilité des producteurs des plastiques polluants, dès le départ de l'usine. Car jusqu'ici, des mesures de lutte visaient notamment l'interdiction de vente des plastiques polluants. Depuis le 1er juillet 2010, l'usage et l'importation des sachets plastiques non recyclables au Gabon sont formellement interdits. Mais cette restriction n'est pas toujours respectée. Selon Greenpeace Afrique, un sac plastique, c'est minimum 150 ans avant que ça soit détruit. Pour certains, ça va jusqu'à 400 ans. Selon le ministère de l'Environnement, le nombre de bouteilles et de déchets plastiques produits au Gabon est grandissant chaque jour. Seulement dans la capitale Libreville, 600 tonnes de déchets sont produites par jour, dont 50 à 70 % sont constitués de déchets plastiques.

56,7 milliards de Fcfa
Echanges commerciaux

Selon l'INS les importations camerounaises en provenance de l'Union européenne ont augmenté de 56,7 milliards de Fcfa (+4,5%) en 2023.

550 960,1 tonnes
Gaz naturel liquéfié

C'est le volume global de gaz naturel liquéfié exporté vers la France en 2023, d'une valeur de 175,4 milliards de Fcfa. Ce volume est en hausse de 228 624,4 tonnes en glissement annuel.

6,3%
Hydrocarbures

Pour l'année 2024, la Banque africaine de développement projette une baisse de la production d'hydrocarbures de la Guinée-Equatoriale de 6,3%.

Prévisions optimistes pour les entreprises cotonnières de la Cemac au 3è trimestre 2024

COTON TCHAD SN, SODECOTON ET ONG

Au Tchad, au Cameroun et en RCA, la production est annoncée à la hausse entre juillet et septembre 2024, malgré la cherté des engrais. L'augmentation des surfaces cultivables et la réduction des exportations frauduleuses sont également invoquées dans un document prévisionnel de la banque centrale des Etats de la Cemac, pour justifier l'embellie projetée.

SPM

Après un second semestre aux performances mitigées, du fait de la fin de la campagne 2023-2024 dans la plupart des pays producteurs, la production de coton dans



De bonnes récoltes en vue

l'espace Cemac, qui regroupe le Congo, le Gabon, le Cameroun, la République centrafricaine (RCA), le Tchad et la Guinée équatoriale, devrait s'améliorer au cours du 3ème trimestre 2024. Cette prévision optimiste, contenue dans le test prévisionnel de conjoncture publié par la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac), est liée au début de la campagne cotonnière 2024-2025 dans les différents pays de la sous-région.

C'est notamment le cas en RCA, où l'Office national du coton (ONC) semble avoir mis les petits plats dans les grands. Dans ce pays qui a vu sa production cotonnière chuter de 36% en 2022, projette le test prévisionnel de conjoncture de la Beac, « la tendance haussière observée au trimestre dernier devrait se poursuivre au cours du troisième trimestre (2024), en raison principalement de l'extension des zones de production cotonnière

et de la distribution des semences aux groupements ruraux par l'Office national du coton ». Mais, à côté de ces facteurs, il faut surtout ajouter l'instauration d'« un meilleur climat de confiance entre les regroupements des producteurs et les opérateurs », grâce principalement « au paiement des arriérés aux producteurs », souligne la Banque africaine de développement (BAD) dans son rapport pays 2023. La situation est encore plus reluisante au Tchad, bien au-delà du seul 3è trimestre 2024. En effet, indique le test prévisionnel de conjoncture de la Beac, « selon le ministère de la production et de l'industrialisation agricole, la production cotonnière de la campagne 2024-2025 progresserait, en lien avec l'augmentation des superficies cultivables » dans le pays. Cette projection optimiste est en droite ligne de l'euphorie générale observée dans la filière cotonnière tchadienne, depuis la reprise, en 2018, de 60% des actifs de Coton Tchad par la firme singapourienne Olam. Coût de

l'opération : 9 milliards de Fcfa. Cette mutation, qui a permis de rebaptiser la société Coton Tchad en Coton Tchad Société nouvelle (Coton Tchad SN), s'est accompagnée d'une montée en flèche de la production, qui a été multipliée par huit en 5 ans, selon les chiffres officiels.

Le coup de pouce de la dévaluation du Naira

Au cours de la campagne 2023-2024, par exemple, cette production a culminé à 110 000 tonnes, en hausse de 10% par rapport à la campagne précédente, selon le bilan présenté le 7 juillet 2024 par Coton Tchad SN. Dans le cadre de la campagne 2024-2025, l'acheteur exclusif du coton graine au Tchad table sur une production nationale de 150 000 tonnes, ce qui correspond à une augmentation de 40 000 tonnes de coton sur un an, soit 36% en valeur relative. Cette prévision est soutenue par une explosion de la subvention étatique à la filière, qui est passée de 3 milliards de Fcfa par an ces dernières années, à 16 milliards de

Fcfa (+433%) depuis mars 2024. Cette manne, qui révèle les ambitions des pouvoirs publics pour la filière cotonnière tchadienne, laquelle mobilise environ 155 000 producteurs, permettra, selon les autorités, l'achat à coûts réduits des intrants agricoles (engrais et pesticides) en vue d'améliorer les rendements. Au Cameroun, leader de la production du coton en Afrique centrale, apprend-on du document prévisionnel de la Beac, « les activités sont projetées en baisse par rapport au deuxième trimestre 2024, du fait de la fin de la campagne en cette période. Toutefois, elles seraient favorables au troisième trimestre 2024, par rapport à la même période un an auparavant, en raison de l'amélioration du climat de confiance avec le groupement des producteurs, de la disponibilité des intrants à temps malgré leur coût encore élevé et l'introduction de nouvelles variétés de semences avec de meilleurs rendements, sans oublier la baisse des fuites vers le Nigéria, en raison de la chute du Naira ».

Qui est Manuel Osa Nsue Nsua, le nouveau Premier ministre de Guinée équatoriale?

GOUVERNANCE

Nommé par le président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo pour succéder à un gouvernement jugé inefficace, Manuel Osa Nsue Nsua est doté d'une expertise solide en gestion financière. Portrait.

Arthur Wandji

Né le 21 juillet 1976 à Andom-Onvang, dans le district de Nsok-Nsomo, Manuel Osa Nsue Nsua a rapidement quitté son pays natal pour rejoindre sa grande sœur en Espagne à l'âge de 6 ans. C'est à Palma de Majorque qu'il grandit, marqué par une enfance modeste. Malgré les défis financiers, il réussit à obtenir son baccalauréat avant de poursuivre des études supérieures en sciences de l'entreprise et en sciences économiques à l'Université des îles Baléares. Il complète sa formation en 2005 avec un master en gestion financière et comptabilité d'entreprise à l'université Pompeu-Fabra de Barcelone. Après un court passage à la Direction générale de l'économie de la communauté autonome des îles Baléares, Manuel Osa intègre la prestigieuse banque Santander en 2005. Il gravit rapidement les échelons, passant de chargé de clientèle à Palma de Majorque à directeur exécutif, puis directeur général



Le nouveau Premier ministre de Guinée Equatoriale Manuel Osa Nsue Nsua

5%

Selon la Banque africaine de développement, la Produit intérieur brut de la Guinée-Equatoriale devrait baisser de -5% en 2024.

d'agence, supervisant quatre zones et participant aux décisions stratégiques à Madrid. En 2012, sa carrière prend un tournant décisif lorsqu'il est nommé directeur de la Banque nationale de Guinée équatoriale (Bange), poste qu'il occupé jusqu'à ce

9 août 2024, date de sa nomination au poste de Premier ministre de Guinée Equatoriale. Designé par le président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, la nomination de Manuel Osa fait suite à la démission du précédent gouvernement, jugé inefficace par le chef de l'Etat. Le nouveau Premier ministre apporte avec lui une solide expérience en gestion financière. Ses nouveaux défis seront de diriger un gouvernement récemment réorganisé, avec deux vice-Premiers ministres stratégiquement positionnés : Don Gaudencio Mohaba Messu, président de l'Assemblée nationale, désormais en charge du ministère du Commerce, de la Promotion des entreprises et de l'Industrie, et Don Alfonso Nsue Mokuy, responsable des Droits humains.

L'excédent commercial du Cameroun vis-à-vis de l'UE chute de près de 500 milliards de Fcfa en 2023

COMMERCE EXTÉRIEUR

Cette baisse est attribuée aux exportations du Cameroun à destination de l'Union européenne (UE) qui ont connu un repli de 22,4% par rapport à l'année 2022.

M.Z

L'institut national de la statistique (INS) vient de publier la note sur le Commerce extérieur entre le Cameroun et l'Union européenne en 2023. Le document renseigne qu'au cours de la période sous-revue, les exportations du Cameroun à destination de l'UE ont engendré des recettes de l'ordre de 1 524,6 milliards de Fcfa. Par contre, le pays a dépensé en retour, 1 323,5 milliards de Fcfa pour importer de l'UE avec qui il a tissé les Accords de partenariat économique (APE) rendu à leur 9e phase démantèlement depuis le 4 août 2024 (depuis 2016). De ces échanges commerciaux entre les deux partenaires, il se dégage une balance commerciale excédentaire de 201,1 milliards de Fcfa. Bien qu'en surplus l'an dernier, le ratio entre les exportations et les importations Cameroun-UE est en recul de 496,5 milliards

de Fcfa (-71,2%). La raison aux exportations qui ont essuyé un repli passant de 1 964,4 milliards de Fcfa en 2022 à 1 524,6 en 2023 soit une perte de 439,8 milliards de Fcfa en valeur absolue et 22,4% en valeur relative. Pour l'INS, ce recul s'explique principalement par la baisse de 33,3% des recettes issues de la vente des hydrocarbures. Par conséquent, les exportations vers l'UE représentent 51% de l'ensemble des exportations en 2023, contre 56,4% en 2022, soit une perte de 5,4 % de part de marché dans cette zone commerciale. Cependant, les importations en provenance de l'UE ont plutôt grimpé. Constituées notamment du carburant et les lubrifiants, le blé et méteil, les produits pharmaceutiques en particulier les médicaments, les préparations alimentaires pour animaux, la friperie et les machines et appareils mécaniques, ces importations ont connu une augmentation de l'ordre de 56,7 milliards de Fcfa (+4,5%) en glissement annuel de la part du Cameroun.

La France, premier fournisseur UE du Cameroun

D'après les données du statisticien gouvernemental, la France est le premier fournisseur du Cameroun au sein de la zone UE en 2023 avec 537 700 tonnes

de marchandises à raison de 381,4 milliards de Fcfa 28,8%. Le Top 5 est complété par la Belgique (16,7%), l'Allemagne (11,6%), l'Espagne (7,8%) et l'Italie (7,3%). Du côté des exportations du Cameroun à partir de l'UE, excepté l'Allemagne qui saute du Top 5 au profit des Pays-Bas, les quatre autres pays se partagent également les plus grosses parts du marché des produits camerounais en terre européenne. De fait, premier client du Cameroun en 2023, les Pays-Bas occupent 45,5% du marché avec 1,302 million de tonnes de produits achetées à hauteur de 693,7 milliards de Fcfa. Ce pays est suivi de la France (24,2%), de l'Italie (8,7%), de l'Espagne (6,5%) et de la Belgique (6,5%). Les données consultées par EcoMatin révèlent par ailleurs que sur les 27 pays que compte l'UE, le Cameroun a une balance excédentaire avec seulement 03 d'entre eux. Il s'agit des Pays-Bas (597,5 milliards de Fcfa), de l'Italie (35,5 milliards de Fcfa) et de la Hongrie (26,5 milliards de Fcfa) contre 24 pays avec qui le solde de la balance commerciale est négatif avec en tête, la Belgique (-121,7 milliards), l'Allemagne (-73,8 milliards de Fcfa), la Pologne (-64,5 milliards de Fcfa), la Grèce (-47,4 milliards de Fcfa) et la Finlande (-18,7 milliards de Fcfa).

Les inquiétudes du Cameroun face à l'accord commercial avec le Royaume-Uni

ECHANGES COMMERCIAUX

Le ministre camerounais de l'Economie a exposé les préoccupations du gouvernement concernant la nouvelle législation forestière britannique et le sort de la banane produite localement dans un contexte de libre-échange et d'accords de partenariat globaux conclus entre le Royaume-Uni et d'autres partenaires commerciaux dans d'autres parties du monde.

C.M.B

Le comité de suivi de l'Accord de partenariat économique entre le Cameroun et le Royaume-Uni est réuni dans la capitale camerounaise depuis le 20 août 2024 à l'effet d'examiner comment les deux partenaires qui ont conclu un accord commercial en 2021, peuvent booster leurs échanges



son Excellence Barry Lowen, Haut-Commissaire du Royaume-Uni reçu en audience chez le Minepat en septembre 2023

et concrétiser cet accord par des règles spécifiques qui n'entravent pas les accord conclus avec d'autres partenaires dans d'autres parties du monde. C'est dans cette optique que le ministre camerounais de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Alamine

Ousme Mey, a indiqué à la partie britannique quelles étaient les attentes du gouvernement face à cet accord lors desdits travaux. De fait, la Grande Bretagne vient d'adopter une nouvelle législation forestière qui pourrait être défavorable aux exportations de bois du Cameroun vers ce

pays. Les mêmes préoccupations s'expriment en ce qui est de la banane camerounaise dans ce pays qui est partie prenante à plusieurs accords commerciaux. Pour le ministre de l'Economie, les attentes du Cameroun sont élevées dans ce dossier notamment en ce qui concerne les questions liées à la nouvelle réglementation forestière britannique et aux obstacles en lien au commerce. « Dans cette optique, nos experts attendent une analyse approfondie de l'impact de l'adhésion du Royaume-Uni à l'Accord global et progressif de partenariat Trans-pacifique et à l'accord de libre-échange conclu entre la Bolivie, l'Equateur, la Colombie et le Pérou et le Royaume-Uni sur la banane du Cameroun », explique le ministre. Ces deux ressources constituent d'importantes sources de recettes pour le Cameroun qui n'entend pas s'en séparer ou voir leur érosion du fait de pactes commerciaux entre la Grande

Bretagne et ses partenaires d'autres parties du monde. Sur la banane camerounaise, celle-ci rentre depuis des années dans les pays européens en franchise des droits et taxes de douane. Une disposition qui semble ne pas favoriser les producteurs de banane d'Amérique du Sud qui estiment que le Cameroun et nombre de pays ACP bénéficient de tarifs préférentiels sur l'entrée de certaines marchandises sur le sol britannique, alors qu'ils doivent s'acquitter desdits droits et taxes. S'agissant des échanges commerciaux entre le Cameroun et la Grande Bretagne, le ministre camerounais de l'Economie a indiqué que ces derniers ont difficilement atteint la barre de 190 milliards de Fcfa en 2023. Au rang des produits échangés par les deux pays, le Cameroun exporte des matières premières ; la banane ; le cacao ; le bois et ses dérivés et le pétrole brut entre autres. Pour sa part, le Cameroun importe de ce pays,

des produits pharmaceutiques, des produits manufacturés, des machines et appareils mécaniques, électriques, des véhicules, etc. Depuis le Brexit, le Royaume-Uni montre sa détermination à renforcer ses relations commerciales avec le Cameroun. Ce qui a donné naissance au programme de partenariat commercial entre les deux pays (UKTP-Cameroun). A date plusieurs avancées sont déjà enregistrées dans la formulation de l'APE entre les deux partenaires. Il s'agit de entre autre de l'échange de propositions sur le projet de protocole conjoint sur les règles d'origine qui remplacera les deux précédents (protocole 2A et protocole 2B) appliqués aux exportations des deux parties ; la mise à jour de la réglementation des produits forestiers ; le partage d'informations sur les mesures SPS ; les négociations pour convenir de la liste des arbitres.

Le gouvernement envisage construire 150 unités de transformation de manioc

AGRO-INDUSTRIE

La volonté du gouvernement de s'investir davantage dans la transformation industrielle du manioc en farine, oblige les pouvoirs publics à passer en revue la politique de production nationale. Ceci en vue d'augmenter les capacités production.

A.A

Au Cameroun, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural (Minader), a annoncé la création de quatre nouvelles usines de transformation de manioc en farine locale dans les régions du Sud-Ouest, de Littoral et de l'Est. C'était le 18 août dernier, lors d'un entretien avec la télévision nationale. Cette annonce intervient près d'un an après l'inauguration de la récente usine moderne de transformation locale de tubercules de manioc en farine et dérivés d'une valeur de plus de 441 millions de Fcfa, ayant une capacité de transformation mensuelle de 550 tonnes, située dans la commune de Ngoulamakong, région du Sud. Une initiative privée soutenue par la Banque mondiale à travers le Projet gouvernemental d'Investissement et de Développement des Marchés Agricoles (Pidma). Selon le Minader Gabriel Mbairrobe, « après Ngoulamakong où nous avons une usine entièrement moderne, nous allons soutenir 4 autres usines dans le Sud-Ouest, le Littoral notamment à Dibombari et dans la Sanaga maritime, et à l'Est où nous allons aussi installer une unité de transformation de manioc. Mais notre objectif à terme est de construire 150



Un échantillon de farine de manioc septembre 2023

unités de production de farine de manioc à travers les 10 régions du pays avec l'appui de la Banque mondiale. Si le montant prévisionnel à investir dans le cadre de ce vaste projet d'usines n'a pas été dévoilé, encore moins la contribution de l'Etat ni les capacités de ces unités de production, il faut relever que la transformation locale des tubercules de manioc en farine est l'une des résolutions adoptées par le gouvernement dans le cadre du Plan intégré d'import substitution agropastoral et halieutique (Piisah) 2024-2026, visant entre autres à réduire les importations de blé qui coûtent plus de 250 milliards de Fcfa à l'Etat chaque année et promouvoir l'entrepreneuriat local dans ce secteur. D'après ce programme gouvernemental, pour la période 2023-2025, il est attendu une production locale d'environ 195 750 tonnes de farine de manioc au Cameroun. En plus du déficit en infrastructures de transformation du manioc en farine locale qui doit être

amélioré, le membre du gouvernement a également évoqué un « problème » d'infrastructures de conservation frigorifiques des dérivés de cette tubercule. 2 millions de tonnes de manioc pour soutenir la consommation. Cependant, la volonté du gouvernement de s'investir davantage dans la transformation industrielle du manioc en farine induit les pouvoirs publics à passer en revue la politique de production nationale. Ceci en vue d'augmenter les capacités destinées à l'industries de transformation. A cet effet, le Piisah étendu sur les trois prochaines années (2024-2026), renseigne que l'Institut de recherche agricole pour le développement (Irada), avec l'appui du Minader, va développer deux nouvelles variétés de manioc à haut rendement pour farines panifiables, afin d'accompagner les opérateurs privés dans la production de 350 millions de boutures de manioc pour les farines panifiables. De même, le ministre de l'Agriculture et du développement rural (Minader), a prévu l'aménagement de 10

000 hectares de terres par les grands producteurs pour la production de manioc dans la Plaine Centrale (regroupant les régions du centre-Est et Adamaoua). Dans ses prévisions à court terme, Gabriel Mbairrobe table sur une production supplémentaire de 2 millions de tonnes de manioc en vue de satisfaire la demande nationale. « Nous nous attendons à 2 millions de tonnes de manioc pour alimenter notre consommation nationale. Ces attentes sont subordonnées par l'occupation des surfaces aménagées, par les investissements conséquents et surtout par la mise en place d'une filière semencière viable. Le projet plaine central entend créer une véritable ferme semencière. » Il faut noter qu'au Cameroun, la production actuelle de manioc est estimée à 19 millions de tonnes par an, selon les statistiques du ministère de l'Agriculture. D'après ce ministère, la demande domestique est évaluée à 50 millions de tonnes par an, soit un déficit de 31 millions de tonnes par an. Ces données révèlent par ailleurs

05

L'Agence des normes et de la qualité (Anor) du Cameroun a enrichi le portefeuille des normes camerounaises pour les produits agroalimentaires, notamment de 5 nouvelles normes sur les farines locales.

que la consommation directe du manioc à l'échelle nationale concerne 75% de la population, tout en soulignant que le manioc est la deuxième denrée de base la plus consommée après le riz. D'après un expert du Comité de compétitivité du ministère de l'Economie, de la planification et de l'aménagement du territoire (Minepat), le projet de transformation en grande quantité des tubercules en farine fait face à un déficit de production des matières premières. « L'industrie, c'est la transformation de l'excédent qui n'est pas consommé à l'état brut. Or au Cameroun, il est encore difficile de parler d'industrie en matière de produits alimentaires ciblés par la production locale de farine. Le manioc, la patate ou encore les ignames sont des produits fortement consommés par les ménages et s'il faut transformer les quantités produites localement, l'industrie fera face à la concurrence avec les ménages. Ce qui pourra éventuellement entraîner l'inflation sur le panier de la ménagère », avait-il expliqué.

Avec l'annonce de l'arrivée imminente unités de transformation de manioc au Cameroun, l'on pourrait assister à une nouvelle dynamique du secteur de la production des farines locales (plus structurée, réglementée et compétitive). On se souvient que le 2 août dernier, l'Agence des normes et de la qualité (Anor) du Cameroun a enrichi le portefeuille des normes camerounaises pour les produits agroalimentaires, notamment de 5 nouvelles normes sur les farines locales. Ces normes concernent les farines panifiables (des farines dont les céréales contiennent suffisamment de gluten pour faire une pâte à pain) dont la farine composée panifiable, la farine de manioc panifiable et la farine de mil chandelles panifiables.

Bauxite de Minim Martap au Cameroun : une mauvaise convention minière de plus

La pilule de la fameuse convention minière signée en 2022 avec Sinosteel sur le fer de Lobe/Kribi n'est pas encore passée que déjà les autorités en charge des mines récidivent. En effet, elles viennent encore d'engager le pays dans une aventure ambiguë, en signant une convention minière sur la bauxite de Minim Martap.



Dr. Bareja Youmssi

Expert en Mines et Pétrole
Enseignant - Chercheur

Le 30 Juillet dernier à l'Hôtel Hilton de Yaoundé, l'Etat Camerounais a signé une convention minière avec CAMALCO SA sur l'exploitation de la bauxite de Minim Martap. Elle doit se dérouler en deux phases : la première phase consistera à exploiter trois plateaux plus riches en alumine qui représente près de 51% pour des réserves prouvées de 99 millions de tonnes avec une production annuelle prévue de 5 millions de tonnes pour une durée de vie de la première phase de 20 ans. Les termes clés de la convention sont les suivantes :

- de 10% des parts gratuites de l'Etat ;
- de la taxe ad valorem au taux de 3% de la valeur marchande ;
- du partage de production au taux de 5% du produit marchand ;
- du fonds de développement du secteur minier au taux de 1 % du chiffre d'affaires hors taxe ;
- du Compte spécial de développement des capacités au taux de 1 % du chiffre d'affaires hors taxe;
- des droits de concession domaniale fixés à 100 000 FCFA/ Km2/an ;
- de la taxe à l'exportation au taux de 2% ;
- d'ouverture du capital de la société de projet à hauteur de dix pour cent (10%) aux nationaux
- Un pas de porte ou bonus de signature d'un milliard de FCFA que Camalco devra verser à l'Etat Camerounais.

Avant de poursuivre l'analyse, quelques rappels :

Qu'est-ce que la bauxite ?
La bauxite est une roche sédimentaire blanche, rouge ou grise, caractérisée par sa forte teneur en alumine Al₂O₃ et en oxydes de fer. Cette roche constitue le principal minerai permettant la production d'aluminium et de gallium. Elle se forme par altération continentale en climat chaud et humide.

Principaux pays producteurs de bauxite dans le monde en 2023 (en milliers de tonnes)

Caractéristique

Production en milliers de tonnes

Australie

98.000

Guinée

97.000

Chine

93.000

Brésil

31.000

Historiquement, le Cameroun depuis l'époque coloniale détient deux gisements de bauxite : Fongo Tongo et Minim Martap. Ce sont des gisements connus de tous depuis l'école primaire (Camalco n'a donc pas découvert un gisement de bauxite au Cameroun) et qui n'avaient jamais intéressé les colons. Ils n'avaient aucun intérêt économique, étaient assez éloignés de la côte atlantique, n'avaient pas de grandes réserves et n'étaient pas assez riche en Alumine.

Le Permis de Recherche sur Minim Martap

Au départ, en 2008, les permis sur la bauxite de Minim Martap

et de Ngaoundal sont détenus par la Société HYDROMINES INC qui par la suite va changer de dénomination pour devenir la Cameroon Alumina Limited (CAL). En Avril 2011, le Premier Ministre signe l'arrêté portant création du Comité chargé des négociations en vue de la conclusion d'une convention minière entre la société CAL et l'Etat du Cameroun. Malheureusement pour la CAL, l'Etat Camerounais juge les négociations non concluantes et en 2018. Il attribue les mêmes permis à CAMALCO SA, une filiale de Canyon ressources pour une durée de trois ans non renouvelables et avec des objectifs bien précis : confirmer les réserves et boucler les études de faisabilités.

Courant 2021, Canyon Resources a entamé des discussions en vue de signer une convention minière et obtenir le permis d'exploitation minière pour lancer la construction et l'exploitation de la mine.

En Juin 2022, CAMALCO publie officiellement l'étude de faisabilité du projet.

Qui est Canyon Resources ?

La société était auparavant connue sous le nom de Castlemaine Resources Limited et a changé son nom pour Canyon Resources Limited en mars 2010. Canyon Resources Limited a été constituée en 2009 et est basée à West Perth, en Australie ; 945 Wellington Street West Perth, WA 6005 (après vérification à cette adresse il n'y a aucun tableau visible sur la route qui indique que les bureaux de Canyon ressources s'y trouvent)

Son Comité de gestion est constitué des personnes ci-après :

Mr. Mark Ainsworth Hohnen : Président du Conseil d'Administration

Mr. Jean-Sebastien Boutet : Directeur General (Canyon resources)

Mr. Phillip Gallagher : Consultant

Mr. Matthew McNeill Worner : C.A

Mr. Rana Singh: Directeur Général de Camalco

Mr Patrice l'Huillier : Directeur du Projet Camalco

Il est important de souligner qu'en dehors du projet de bauxite au Cameroun, Canyon ressources n'a plus aucun projet

ailleurs ; il n'a jamais eu de projet minier en dehors de celui du Cameroun, c'est pour faire comprendre que nous avons à faire à des spéculateurs pure et simple.

Autre observation, dans le comité de gestion de Canyon ressources et de sa filiale Camalco, il n'y a aucun Camerounais. L'Unique camerounais qui est présenté au Cameroun comme DGA de CAMALCO, M. Kouakam Mbenjo n'apparaît nulle part sur le site internet de canyon et pire encore, il n'est mentionné nulle part dans les rapports financiers pour les investisseurs. Curieusement, M. Patrice l'Huillier, le Directeur du projet de Camlaco qui vient de rejoindre l'entreprise apparaît déjà partout. Une illustration du peu de considération que ces « chercheurs d'or » ont des vrais propriétaires des ressources minières qu'ils exploitent.

Selon les rapports financiers annuels de Canyon ressources publiés sur leur site Internet, en 4 ans, de 2019 en 2023 le comité de gestion qui, généralement est constitué de 5-6 personnes, se sont payés des salaires et autres avantages pour une sommes vertigineuses de 6 milliards de FCFA... Nous parlons bien d'une compagnie qui n'a pas encore une mine opérationnelle et dont l'unique projet depuis sa création est la Bauxite de Minim Martap. C'est dire que l'argent levé pour le projet au Cameroun, n'arrive pas au Cameroun. Il est aussitôt dilapidé par une bande de spéculateurs dont on peut questionner l'état d'âme.

Pour plus de transparence, Camalco SA devra faire un état sur les dépenses effectuées au Cameroun ainsi que le volume de la masse salariale versée à nos compatriotes. Nous avons aujourd'hui deux mercenaires qui ont été recrutés pour assurer la gestion de Camalco au Cameroun. Il s'agit du DG et du directeur du projet. Le premier vient du Gabon où il était DG de Nogamining(NGM), de la mine de manganèse de Franceville qui a été largement mal géré. Il s'est évadé du Gabon aussitôt que la CTRI a pris le pouvoir. Le Deuxième est le Directeur du Projet. Il vient de la RDC où il occupait le poste de Directeur des Operations chez ERG. Il a été viré en 2023 du projet de cuivre à Kolwezi dans le Katanga pour mauvaise performance (autrement dit pour insuffisance de résultats).

Le Cameroun est-il devenu le dépotoir de la racaille étrangère ? Une terre d'asile pour incompetents alors même que le pays compte de valeureux ingénieurs et gestionnaires sortis de nos

écoles et de l'étranger et qui peuvent produire des résultats meilleurs ?

Enfin, mon avis sur la convention minière signée

La signature de cette convention minière sur la bauxite de Minim Martap est plus politique que technique. Malheureusement, Canyon ressources n'a pas de capacité technique avérée pour développer un tel projet. Il n'a pas la capacité non plus financière pour développer le projet de bauxite de Minim Martap. C'est maintenant et donc, après la signature de la convention minière qu'ils vont chercher à lever l'argent. La question pertinente à poser est la suivante : pourquoi attribuer des conventions minières aux spéculateurs ? Le Cameroun aurait mieux fait d'attribuer les permis sur les Bauxites de Minim Martap et Fongo Tongo à la SONAMINES, la Société Nationale des Mines. Celle-ci aurait fait exactement la même chose que Canyon ressources : aller spéculer sur les titres sur les places boursières pour le compte et au profit du Cameroun ! Comment pouvons-nous consciemment préférer donner la possibilité aux étrangers de s'enrichir sur notre dos au détriment du Cameroun et de son Peuple qui sont détenteurs de ces ressources? Ce qu'ils font n'est pas sorcier ! Il suffit de confier le projet à quelques ingénieurs.

La bauxite de Minim Martap a été découverte il y a plus de 70 ans et quantifiée. Même Canyon ressources n'a rien apporté comme valeur ajoutée à ce projet qui comporte près de 70 plateaux donc seul 3 ont été évalués et les réserves confirmées.

Comment peut-on admettre que Canyon Resources verse juste 1 milliard de FCFA sur un gisement d'une valeur de 2 milliards de dollars juste pour la première phase avec un investissement de 120 millions de dollars et avec un retour sur investissement de 4,5 ans et une durée de la mine de 20 ans ? Selon des calculs très simples, Canyon ressources devait au minimum verser à l'Etat Camerounais 10 milliards de FCFA comme « pas de porte » dès la signature de la convention minière (juste pour les minerais à expédition directe(DSO). Si le comité de gestion de Canyon s'est mis en poche 6 milliards de FCFA en 4 ans, pourquoi le Cameroun à qui appartient la ressource ne mérite pas plus ???

Lorsqu'on analyse les termes clés de la convention minières que l'Etat a signé avec Camalco, c'est un classique qui ressort de notre mauvais code minier

(qu'il faut changer). De notre point de vue, c'est lorsqu'une compagnie minière a risqué son investissement pour faire de la prospection, la recherche de l'exploration qui lui ont permis de mettre en évidence un gisement qu'on lui donne ces termes clés. Mais lorsque la compagnie vient trouver un gisement déjà découvert, le Code minier n'est plus la référence de base.

Voilà donc les amendements immédiats que nous proposons :

- La part gratuite de l'Etat camerounais dans le projet doit passer de 10% à 15% ;
- La SONAMINES doit avoir le droit de Farm-In dans le projet à 15% et le droit de participer au pro rata au développement et la mise en opération du projet ;
- Le PCA et DG de CAMALCO SA doivent être des Camerounais ;
- Le « Pas de porte » à verser à l'Etat Camerounais par Canyon Ressources doit être au moins de 10 milliards de FCFA ;
- La sous-traitance du projet doit être assurée uniquement par des sociétés enregistrées au Cameroun et détenues à 51% par des camerounais ;
- Tout fond levé dans le cadre du projet de bauxite de Minim Martap doit d'abord impérativement atterrir dans les comptes de Camalco au Cameroun.

Si la Convention n'est pas aussitôt amendée, voilà ce qui va se passer : avec cette signature, ils vont spéculer sur des places boursières. Ils vont lever de l'argent et ils vont aller le cacher dans des paradis fiscaux.

Il n'y avait pas meilleure personne que la SONAMINE, la compagnie nationale minière pour porter ce projet. Le confier (donner) aux spéculateurs indiens qui ont malhonnêtement masqué leur origine en enregistrant la compagnie en Australie (Canyon est indienne et non australienne) est une faute. Pour les deux étrangers (indien et français) qui dirigent le projet au Cameroun, ils n'ont fait aucune preuve ailleurs. La convention signée est désavantageuse pour le Cameroun, tout comme celles signées avec Sinosteel sur le fer de Lobe et Best Wing sur le fer de Mballam. Toutes ces conventions seront purement et simplement annulées le moment venu. Au départ, en 2008, les permis sur la bauxite de Minim Martap et de Ngaoundal sont détenus par la Société HYDROMINES INC qui par la suite va changer de dénomination pour devenir la Cameroon Alumina Limited (CAL).

L'avenir de nos enfants dépend de nos actions d'aujourd'hui

Crédit scolaire & Universitaire

disponible dans nos agences toute l'année



222 51 80 50

680 05 80 05

@afrilandfirstbankgroup

@Af_First_Bank

qualite@afrilandfirstbank.com
www.afrilandfirstbank.com

Dès maintenant, demandez votre crédit...



En agence

Crédit scolaire et universitaire
disponible à un taux exceptionnel dans
toutes les agences Afriland First Bank



En ligne

Demandez votre crédit en ligne au
www.afrilandfirstbank.com

Documentation simplifiée*

- Demande de crédit ;
- Photocopie CNI ;
- Plan de localisation ;
- Bulletin de paie.

VALIDÉ

*Uniquement pour les clients ayant déjà un crédit.



L'intérêt de la clientèle est notre priorité



Afriland First Bank